

ANDERLECHT, PLACE DE LA VAILLANCE :
RENCONTRE AU COEUR

NOTE D'INTENTION - OFFRE

RENCONTRE AU COEUR

MANIFESTE POUR UN COEUR DE VILLE REVITALISÉ, SUBLIMÉ ET RÉSILIENT

Le renouvellement de la place de la Vaillance est un composant essentiel dans la transformation de la commune d'Anderlecht et envisagé et attendu depuis plusieurs années. L'attente des habitants est aujourd'hui grande, à la hauteur des ambitions portées par la commune d'Anderlecht.

A l'aube du démarrage du processus de projet, nous souhaitons d'ouvrir le champs des échanges avec ces derniers, afin de les placer au coeur du projet et de sa définition. Nous devons être à l'écoute des besoins du site, de tous ses habitants et usagers.

S'appuyant sur le fond documentaire et technique mis à disposition, nous avons synthétisé une série d'enjeux qui ont guidé notre approche de projet:

- Comment transformer les conditions de la mobilité du quartier et engager le processus de piétonnisation envisagé? Comment renverser le déséquilibre des usages en faveur du piéton et des modes doux dans un lieu pratiqué par de multiples utilisateurs et dont la recomposition devra ménager des espaces pour tous ?

- Comment redonner une lisibilité, une qualité et des facilités d'usages à un espace aujourd'hui hétéroclite et fragmenté ? Comment par le travail sur l'espace redonner une cohérence à la place et la reconnecter, l'intégrer dans l'ensemble plus large du coeur d'Anderlecht?

- Comment créer un lieu plus convivial et contribuer plus largement à la vie locale et à la vitalité commerciale du quartier?

- Comment valoriser le patrimoine et les qualités de l'ensemble de la place de Vaillance ?

- Comment, enfin, inscrire le réaménagement de la place dans une démarche environnementale et durable à la fois volontariste et pragmatique sur un site urbain contraint ?

A travers le travail d'esquisse que nous présentons ici, nous souhaitons participer à l'émergence d'un coeur de ville attractif, désirable, confortable et résilient.

Les lignes de forces de notre proposition sont pour nous des thématiques ambitieuses permettant d'engager le dialogue et les échanges sur les fondements du projet et son développements et son adaptation aux désirs et besoins de habitants, usagers, gestionnaires et visiteurs. L'esquisse forme un cadre spatial permettant la conception et la co-création du programme d'aménagement définitif avec les parties prenantes du projet, habitants, commerçants mais également institutions et services de la commune. Cette esquisse traduit des pistes d'aménagement pour la place et le coeur de ville que nous avons identifiées et que nous résumons ainsi:

Passer du carrefour au séjour : le coeur de ville comme espace apaisé e lieu de rencontre et de séjour du quotidien

Une place au coeur du quartier : étendre le territoire visual de la place sur le quartier et retrouver la perception d'un espace public ouvert, connecté et tourné vers son environnement urbain.

La place polyvalente : la place comme lieu de destination pour tous, espace public flexible et multiforme, permettant d'accueillir de multiples programmes : marché(s), concerts, fêtes

Le coeur de ville convivial : la place des cafés et des terrasses déployées, dans le prolongement de la vitalité de la rue Waez et de sa dynamique commerciale

Le berceau originel d'Anderlecht : la Vaillance et la collégiale comme point d'orgue et vitrine du patrimoine historique de la commune à valoriser

Un coeur vert : un centre ville avec un chapelet d'espaces au caractère végétal affirmé, porteur d'une nouvelle ambition environnementale pour le quartier

Pour garantir la réussite de ce projet, nous veillerons à chaque étape à 3 points :

- à penser la restructuration du quartier dans la durée. Pour cela, le projet d'aménagement d'ensemble devra à la fois être souple et ferme. Souple car il devra s'adapter aux aléas (financières, techniques...) ou aux opportunités nouvelles ; et ferme car la ligne directrice et la cohérence d'ensemble définie devra être préservée dans le temps,

- penser au partage et à l'appropriation du projet par tous les partenaires (services de la commune d'Anderlecht, élus, région de Bruxelles, riverains, commerçants, associations...). Nous devons faire la synthèse entre les désirs, les réalités, les contradictions afin de mobiliser et fédérer les partenaires autour d'un projet partagé, inclusif et généreux.

- élaborer un projet très ambitieux en termes environnementaux et sociétaux mais réaliste en étant finançable, phasable dans le temps si nécessaire et respectueux des ressources.

En retenant notre offre, vous mettez au service de cette opération d'envergure la valeur ajoutée d'une équipe compétente, motivée et partageant des valeurs humaines et urbaines, une expérience éprouvée en restructuration urbaine et aménagement d'espace public, une efficacité de fonctionnement et des garanties de résultat.



Le coeur historique d'Anderlecht : un archipel de pièces paysagères à la croisée des axes urbains vivants

RENCONTRE AU COEUR

LA PLACE DE LA VAILLANCE ET LES JARDINS DE LA COLLÉGIALE

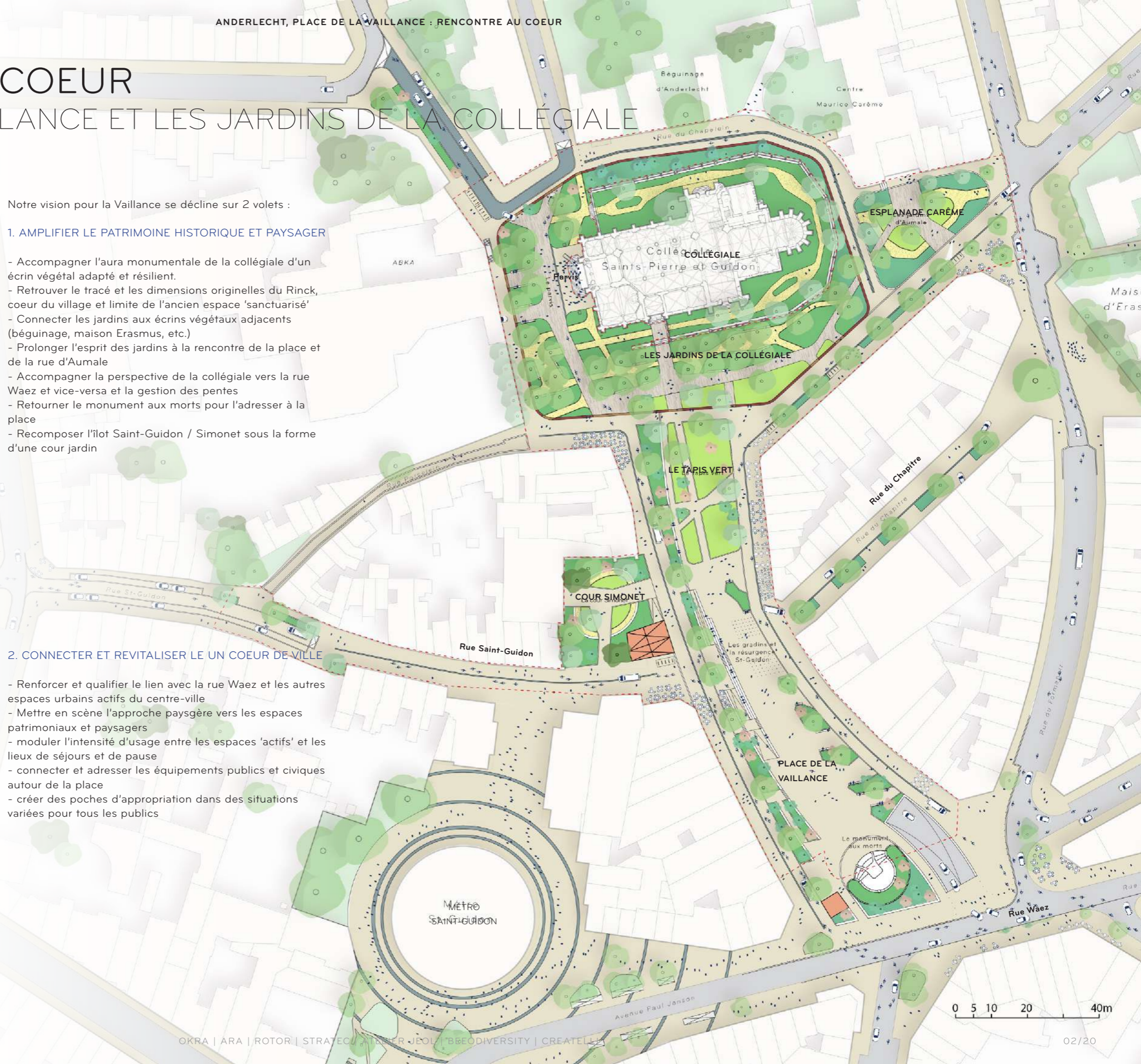
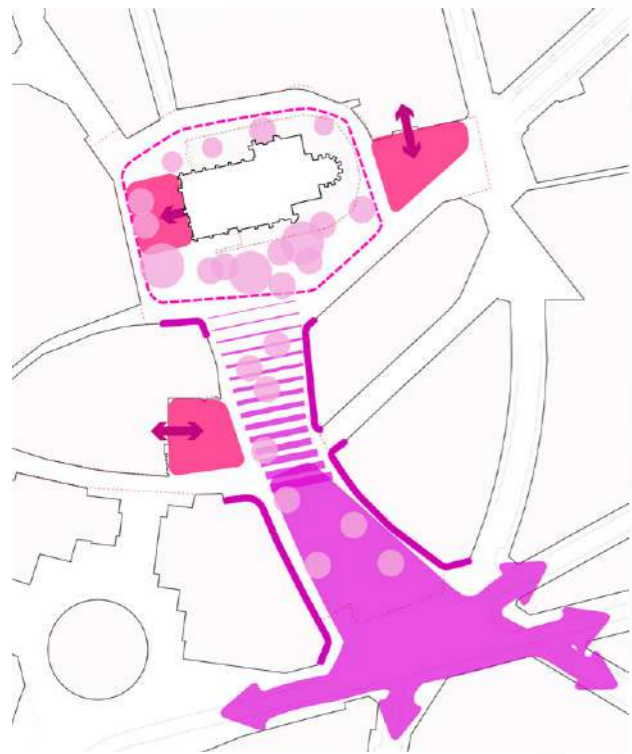
Notre vision pour la Vaillance se décline sur 2 volets :

1. AMPLIFIER LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET PAYSAGER

- Accompagner l'aura monumentale de la collégiale d'un écran végétal adapté et résilient.
- Retrouver le tracé et les dimensions originelles du Rinck, coeur du village et limite de l'ancien espace 'sanctuarisé'
- Connecter les jardins aux écrans végétaux adjacents (béguinage, maison Erasmus, etc.)
- Prolonger l'esprit des jardins à la rencontre de la place et de la rue d'Aumale
- Accompagner la perspective de la collégiale vers la rue Waez et vice-versa et la gestion des pentes
- Retourner le monument aux morts pour l'adresser à la place
- Recomposer l'îlot Saint-Guidon / Simonet sous la forme d'une cour jardin

2. CONNECTER ET REVITALISER LE UN COEUR DE VILLE

- Renforcer et qualifier le lien avec la rue Waez et les autres espaces urbains actifs du centre-ville
- Mettre en scène l'approche paysagère vers les espaces patrimoniaux et paysagers
- moduler l'intensité d'usage entre les espaces 'actifs' et les lieux de séjours et de pause
- connecter et adresser les équipements publics et civiques autour de la place
- créer des poches d'appropriation dans des situations variées pour tous les publics



AUX RACINES D'ANDERLECHT

UN SITE EN HÉRITAGE, DES HISTOIRE(S) À TRANSMETTRE

LES TRANSFORMATIONS DU CENTRE HISTORIQUE

Le cœur ancien d'Anderlecht a subi de profondes mutations au fil du temps. Les plus importantes ont eu lieu à partir du XIXème siècle :

- La suppression du cimetière périphérique et de son mur (le Rinck) et la réduction des espaces végétalisés autour de la Collégiale

- Des opérations de nivellement extensives pour faciliter la circulation vers et depuis les axes nouveaux et existants (mise en place d'escaliers à l'entrée de la collégiale, création d'un mur de soutènement périphérique sur les façades Nord, Est, Sud.

- Le dégagement visuel en lien avec la rue d'Aumale et la façade Nord-Est de la place de la Vaillance (démolitions des bâtiments et alignements)

- Au XXème siècle, le centre de gravité de la place a été déplacé vers le sud au contact de la rue Waez nouvellement créée. Les façades néoflamandes des bâtiments attenants achèvent de donner un cachet plus urbain à la place.

- L'arrivée du métro va créer une rupture significative dans la lecture des espaces. Une dent-creuse apparaît au niveau de la rue Saint-Guidon. Le centre Simonet en retrait y prend place sans s'adresser directement à la place.

- La création de surfaces de stationnement et le dessin de la voirie achèvent la fragmentation de l'espace de la place qui apparaît aujourd'hui comme un patchwork d'espaces aux vocations et ambiances distinctes.

OBJECTIFS ET PRINCIPES

Le réaménagement des espaces publics de la Vaillance offre une opportunité de révéler, magnifier les tracés et les témoignages historiques qui font l'identité du cœur ancien.

LA COMPOSITION DES ESPACES RETROUVÉE

1. Le tracé du rinck retrouvé

Le travail de scénographie paysagère et urbaine permet de mettre en valeur les traces et couches historiques et de les utiliser afin de redonner une qualité d'usage aux espaces. Le tracé du Rinck est valorisé et sert à la délimitation d'un espace 'sacralisé' pour la nature, la culture et la rencontre.

2. La recomposition des îlots

L'îlot Simonet / Saint-Guidon est recomposé pour former un espace d'accueil digne et confortable pour les services publics du centre-Simonet et d'intégrer les émergences du parking dans la trame architecturale et urbaine de la place. Le projet de transformation au coin de la rue de Porselein achèvera également de recomposer l'unité spatiale autour de la collégiale.

LA MISE EN VALEUR DES FACADES

Les façades néoflamande de la partie sud de la place avec leur détail caractéristiques sont mises en valeur par un travail spécifique sur l'éclairage (voir chapitre spécifique ci-après).

Le caractère 'villageois' du centre ancien est retrouvé avec une attention particulière donnée à l'échelle des espaces.

Le dessin de la place est volontairement sobre et simple pour mettre en scène la perspective vers la collégiale.

LE MONUMENT AU MORT RÉORIENTÉ

Le monument au mort, dans sa configuration actuelle, tourne le dos à la place et est orienté vers la rue Waez. Nous proposons de le retourner afin que le visage des sculptures adresse l'espace de la place et se mette en co-visibilité avec la collégiale. Le recalibrage des voies dans le cadre du réaménagement de la rue Waez permet également de le déplacer plus au sud afin de dégager l'espace central de la place.

L'AUTHENTICITÉ DES SOLS

Le caractère historique du centre ancien est maintenu et renforcé par la mise en oeuvre de matériaux de revêtements traditionnellement en usage en ville, alliant le grès et le porphyre de récupération sur site ou dans la région.

1770



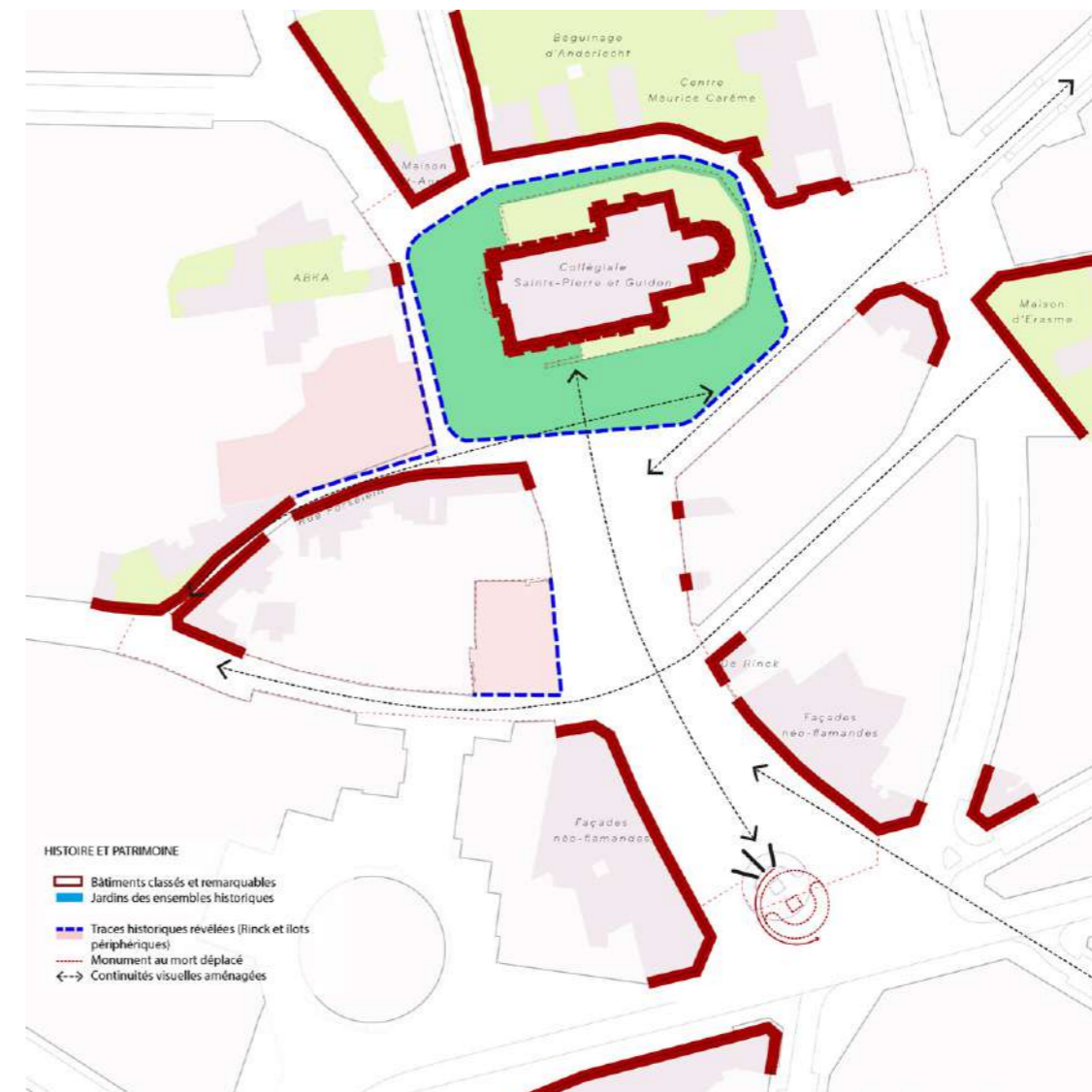
1940



2022



DEMAIN



Carte thématique - Histoire et patrimoine

UN COEUR APAISÉ, PIÉTONNISIÉ ET ACCESSIBLE

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE DE MOBILITÉ

Le projet de réaménagement de la place de la Vaillance fait partie d'une vision d'ensemble portée par la Commune, avec le réaménagement (en cours) de la rue Wayez et la volonté de piétonniser en parallèle de la création d'un parking souterrain sous la place. L'ambition portée est bien de rendre l'espace aux piétons dans ce centre historique et de revaloriser l'ancienne artère commerçante et ses places connectées.

Ces projets constituent aussi l'opportunité d'apaiser différentes voiries « Auto QUARTIER » subissant un trafic automobile important (rues de Veeweyde, Wayez, de la Gaité) et de canaliser le trafic de transit sur les Auto CONFORT délimitant la maille Anderlecht Centre, comme la chaussée de Mons. Le plan de circulation du quartier Saint-Guidon devra être repensé en ce sens, afin d'éviter tout risque de report indésirable dans les voiries locales alentours. Cette réorganisation du trafic automobile améliorera les vitesses commerciales du tram 81, du bus 46 et de plusieurs lignes De Lijn. Il conviendra aussi de valoriser et d'améliorer l'accessibilité piétonne et l'intermodalité à la station de métro Saint-Guidon.

Enfin, rouler à vélo dans le quartier reste aujourd'hui souvent désagréable à cause de la densité de trafic et du manque d'espace dévolu spécifiquement au vélo. Le projet de réaménagement de la place permettra de renforcer les aménagements cyclables et de valoriser les 2 ICR existants qui convergent sur la place (9 et B).

A l'échelle du périmètre de projet, l'enjeu principal est de rééquilibrer le partage de l'espace public au profit des modes actifs en agissant sur le levier principal du stationnement automobile. Ce stationnement prédomine sur la place et est organisé de façon anarchique. Il est ainsi très pénalisant, d'autant que la pression du stationnement semble a priori peu élevée. Le second levier est la réorganisation et la rationalisation des circulations automobiles. Celles-ci permettront de supprimer le giratoire compliqué et peu sécurisé au croisement avec l'avenue Janson.

L'espace libéré permettra d'améliorer la sécurité et le confort des différents usagers (chalands, écoliers, usagers des TC, ...) mais il faudra veiller :

- à garantir l'accessibilité universelle de l'espace public, compte tenu des déclivités spécifiques de la place,
- à proposer un maillage efficace entre le nœud multimodal de Saint-Guidon et les différents pôles.

La suppression du stationnement automobile en voirie devra s'accompagner de solutions de parking de substitution (compensation même partielle dans des parkings existants à moins de 10min à pieds ou dans le potentiel futur parking souterrain Vaillance) et le projet devra veiller à conserver un minimum d'espace réservé pour les besoins de fonctionnement de la place (zones de livraison, places PMR, taxis, arceaux vélo).

NOTE

Le taux d'occupation diurne et nocturne est inférieur à 45%, d'après les relevés de Parking.brussels effectués en 2019, ce qui est assez faible en Région bruxelloise. Cette faible demande est confirmée dans les études de PU pour l'aménagement de la rue Wayez.

Méthodologie de l'étude de mobilité

L'étude de mobilité suivra une approche classique en trois phases, avec un volet transversal de concertation/participation avec les parties prenantes assuré par OKRA. La durée de l'étude varie généralement de 3 à 4 mois en fonction du temps de réception des données d'entrée nécessaires à l'analyse et au calendrier de réalisation de la collecte de données complémentaires (les comptages ne pouvant s'effectuer en période de congés scolaires par exemple).

DIAGNOSTIC MULTIMODAL

Ce travail d'appropriation se basera à la fois sur la collecte et l'analyse des données existantes disponibles (PCM, comptages routiers régionaux, data plate-forme Telraam, statistiques de Parking.brussels, ...), sur la récolte de données complémentaires et sur le vécu au quotidien et les besoins du terrain remontés au cours des entretiens et échanges par OKRA.

L'importance du travail de collecte de données complémentaires à mener sur chaque thématique et/ou rue devra être déterminée au cas par cas à l'issue du diagnostic global réalisé et en fonction des enjeux à affiner. Les méthodes utilisées pour cet approfondissement seront choisies par le consultant en fonction des enjeux identifiés, par exemple des comptages directionnels de trafic aux carrefours, un relevé de l'occupation du stationnement sur une zone ou pour un audit de sécurité routière d'un croisement.

Cette phase se clôturera par une note de diagnostic largement illustrée qui reprendra les éléments essentiels de conception des scénarios de mobilité (contraintes, opportunités, ...) par mode de transport (principes STOP) et par catégorie d'usagers.

EVALUATION DES IMPACTS DU PROJET DE BASE

Les plans et esquisses en l'état seront analysés du point de vue de la mobilité, tant à l'échelle globale du périmètre de l'étude de mobilité qu'à l'échelle du périmètre de projet. L'estimation des impacts du projet sera effectuée du point de vue :

- de la sécurité routière,
- de l'accessibilité universelle,
- du respect des ambitions de la Spécialement Multimodale des Voiries,
- de l'atteinte de l'objectif d'apaisement du quartier tout en maintenant une accessibilité automobile locale correcte aux riverains, véhicules d'urgence et pôles générateurs du quartier (juste équilibre à trouver),
- de la lisibilité et l'acceptabilité du plan de circulation associée pour les usagers (p.ex. en cas de boucles de circulation),
- de la cohérence avec les autres projets en cours, éléments de base à la réflexion (p.ex. évolution de la rue Wayez),
- de l'adéquation de l'offre à la demande en stationnement automobile (riverains, usagers, livraisons,...).

En ce qui concerne les éventuels reports de trafic, nous proposons à ce stade de remplacer le travail de micro-simulation de trafics (coûteux et nécessitant beaucoup de données => impact budgétaire disproportionné par rapport à l'objet de la mission et nécessitant une étude à part entière) par un travail d'estimation globale et plus qualitatif des risques de reports de trafic, tel que nous avons pu l'effectuer dans de multiples études (élaboration de CLM, études de mobilité de contrats de quartier, ...). Si un risque de report de trafic significatif est identifié sur des voiries locales inadaptées, un complément de mission pourra bien entendu être proposé sur-mesure pour la réalisation de simulations de trafics.

Les impacts positifs du projet seront synthétisés dans des documents communicants, et les risques identifiés mis en évidence auprès de l'équipe d'auteur de projets pour discuter des marges de manœuvre disponibles.

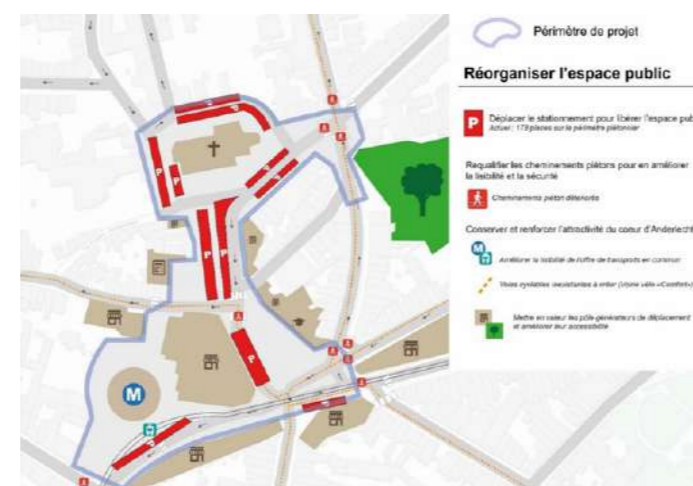
RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS DE PROJET ET À LA COMMUNE

Les recommandations et suggestions formulées pour optimiser les esquisses pourront porter sur :

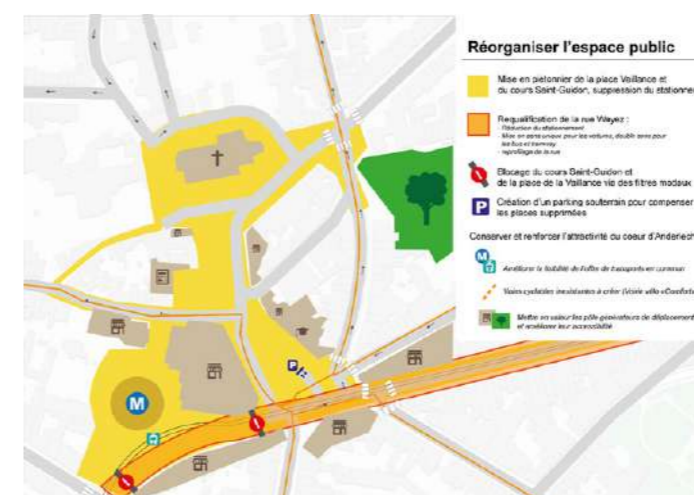
- des pistes d'affinement du plan de circulation du quartier Saint-Guidon,
- des principes d'organisation du calibrage de voirie à certains points-clés en vue d'une sécurité routière optimale,
- des aménagements locaux en vue d'améliorer la circulation et le confort des PMR, cyclistes et piétons,
- l'offre en stationnement en voirie (capacité en adéquation avec l'offre hors voirie, réglementation, nombre d'emplacements livraison à prévoir, ...),
- le phasage de mise en œuvre du projet en lien avec les autres projets en cours.



Enjeux de mobilité actuels dans le périmètre de l'étude de mobilité



Enjeux de mobilité actuels dans le périmètre du projet



Enjeux de mobilité futurs dans le périmètre du projet

UN COEUR APAISÉ, PIÉTONNISÉ ET ACCESSIBLE

PISTES DE PROJET

AUJOURD'HUI

La place de la vaillance est aujourd'hui dominée par les axes de circulation et les grandes surfaces de stationnement. Le cheminement des piétons dans l'espace est soumis à de nombreuses ruptures et conflits d'usages. La perception de l'espace est fragmentée par le dispositif viarie traversant en baillonnante le grand espace ouvert. Le périmètre immédiat de la Collégiale, bien que disposant d'un travail de sol 'architectonique' est colonisé par les véhicules que ce soit au niveau du parvis d'entrée à l'ouest que sur la partie haute de la place avec une grande nappe de parking.

OBJECTIFS

- Apaisement du centre-ville et une reconquête de l'espace disponible au profit de la vie urbaine, du végétal et du confort d'usage.
- Structurer et articuler la cohabitation des modes actifs avec les enjeux d'usages et d'appropriation de l'espace de la place et de la Collégiale.
- Favoriser un partage équitable de l'espace public
- Assurer l'accessibilité à tous et toutes (piétons, cyclistes, PMR, résidents, commerçants et livreurs, forces de sécurité et de secours etc.)

PRINCIPES POUR DEMAIN

La liaison viarie existante à travers le centre-ville descendante depuis la rue d'Aumale vers la rue Saint-Guidon est supprimée. Les véhicules sont invités à pénétrer de manière limitée dans le coeur ancien et reportés le plus vite possible sur l'extérieur par la mise en place de boucles de circulation courtes. La traversée Est-Ouest de la place est volontairement découragée par l'implantation des gradins et emmarchements au droit de la rue Saint-Guidon.

Le travail de nivellement permet de dégager une généreuse esplanade, plane et continue sur la partie médiane et basse du site. De part et d'autre, deux corridors dédiés aux mobilités douces, livraisons et desserte riveraines viennent cadrer les rives de la place.

Les points d'accès identifiés par le schéma de circulation sont équipés d'un dispositif de bornes d'accès à commande par badge ou code : elles sont situées:

- au coin de la rue du Broeck
- au carrefour Aumale / Formanoir
- au niveau de la rue Waez
- au niveau de la rue de l'Institut pour l'accès technique au site historique, à la bibliothèque et au centre Maurice Carême.

Le sens unique de la rue Saint-Guidon est conservé comme itinéraire de sortie pour les véhicules entrant au sud-ouest. Les véhicules entrés depuis la rue d'Aumale utiliseraient la rue du Chapitre comme point de sortie ou plus bas le carrefour avec la rue de Formanoir et la rue Waez.

FLEXIBILITE D'USAGE ET ACCESSIBILITE PMR

Le coeur de la place et les jardins sont conçu comme des espaces appropriables et flexibles en terme d'usage. Le nivellement de la place et la création de gradins et d'escaliers sur la rive Ouest intègrent des passages et des rampes pour le passage libre et confortable des vélos et des PMR, mais aussi la desserte technique pour la mise en place des événements (marchés, podiums, dispositifs festifs etc.)

LES VELOS

Les axes cyclistes aujourd'hui identifiés peuvent prendre place au sein de la trame des corridors de mobilité dessinés sur les rives. Les lignes de désir des itinéraires identifiés actuellement sont les suivantes:

- le lien Gaité / Saint-Guidon
- le lien Veeweyde / Formanoir

Afin de limiter les conflits d'usages entre usagers, une attention particulière sera donnée à l'interface avec le carrefour Waez, le projet de tramway et l'entrée du parking.

L'offre en arceaux vélos sera démultipliée sur l'ensemble du secteur de manière à favoriser leurs usages mais aussi la transition entre les cyclistes et les piétons. Des groupes d'arceaux seront proposés dans des lieux stratégiques à proximité des points d'entrée du centre-ville, mais aussi des principaux points d'attractions existants (terrasses des cafés, services publics, espaces culturels et sociaux, monuments etc.).

EMERGENCES DU PARKING

La création du parking souterrain sous la place va permettre de créer un véritable espace piétonnier généreux, confortable et sécurisé.

Le positionnement des points d'accès piétons et cyclistes au parking répond à des contraintes techniques inhérentes au projet d'infrastructure. Il est important de positionner avec le plus grand soin les émergences en surface afin qu'elles ne forment pas des obstacles ou des objets incongrus dans la composition d'ensemble.

Le positionnement de l'édicule Nord au coin du jardin du centre Simonet permet de repenser la relation entre la place et cette dent creuse ouverte lors de la création du métro dans les années 70. Cet espace en retrait est déconnecté de la place. L'édicule proposé forme un pavillon d'angle permettant de composer la limite entre le jardin de l'espace civique et le reste de la place. Au delà du module de base ascenseur/escalier/rampe, la forme architecturale iconique pourrait devenir un petit kiosque avec sanitaires amenant ainsi des éléments d'aménité supplémentaires sur la place.

LIVRAISONS ET STATIONNEMENT RÉSIDENTS

Le dynamisme commercial du coeur d'Anderlecht nécessite une bonne gestion du schéma de desserte et de livraisons. La définition de plages horaires pour l'accès des véhicules de livraisons permettrait de limiter l'impact de leur trafic sur la vie urbaine.

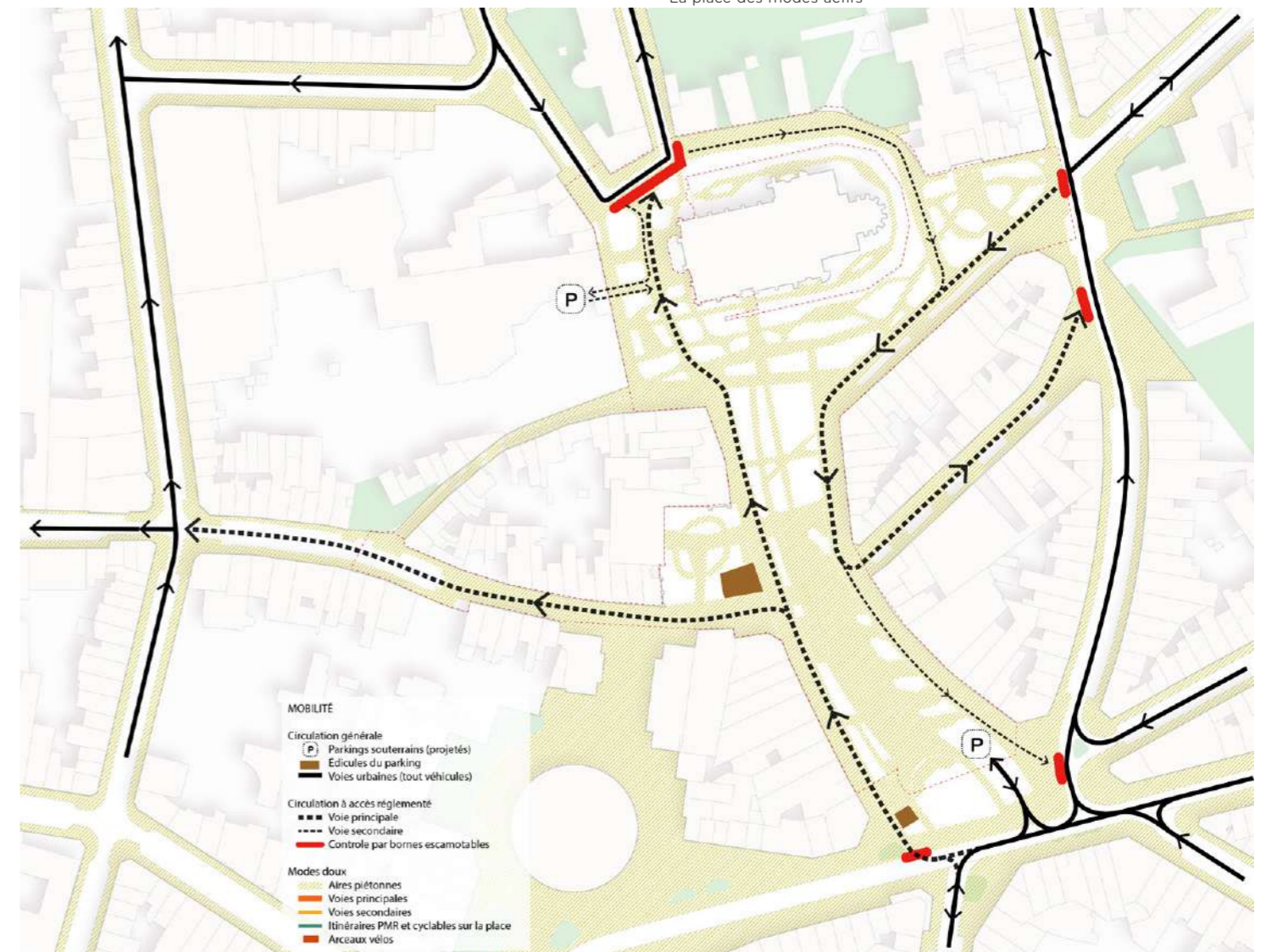
La mise en place de places de livraisons dans des endroits stratégiques permet de clarifier les lieux d'arrêts et éviter les conflits d'usages dans les espaces limités et contraints. La construction du parking souterrain doit permettre de libérer les surfaces occupées par les véhicules en stationnement de surface. Hors de la zone de projet identifiée, deux segments de rues pourraient bénéficier d'un report des places en surface vers le parking:

- La rue du Chapitre
- La fin de la rue Saint-Guidon vers l'Ouest.

Le positionnement des aires de livraisons se fera une fois les éléments de diagnostic et de programme définitif connus.



La place des modes actifs



Fonctionnement de la zone piétonne : corridors de mobilité, desserte et points de contrôle

UN COEUR À HAUTE QUALITÉ D'USAGE

UNE PLACE À VIVRE, ACTIVE ET ATTRACTIVE AU QUOTIDIEN

CONSTAT

Aujourd'hui, la Vaillance est formée de plusieurs entités qui fonctionnent de manière indépendantes et sont dissociées les unes des autres. Les rives de la place présentent différents visages en terme d'architecture et de programmation. Au sud de la place la dynamique commerciale prolonge l'activité de la rue Waez avec des enseignes de service (banques, centre de soin etc.)

A partir du centre de la place et sur le nord, de nombreux cafés, restaurants et terrasses activent les rez-de-chaussée et les trottoirs existants. Le centre Simonet, en retrait physiquement par rapport à la place forme une zone 'froide' peu active et amène. La rive Sud-Est est caractérisée par différents équipements publics tels que le conservatoire et le centre culturel et social Rinck au coin de la rue du Chapitre. La place présente très peu de mobilier d'assise et de lieux de séjours confortable. La dominance de la voiture sur l'espace public du secteur invite peu au séjour sur la place ou autour de la Collégiale.

OBJECTIF

La réflexion sur la place doit permettre de créer des espaces de séjours identifiables, appropriables et invitant pour tous.

Il s'agit également de favoriser le changement d'usage d'une place 'parking' vers un espace de séjour et d'en faire un lieu de destination plutôt que de transit ou d'intermodalité vers les autres espaces du coeur de ville.

Le projet offre l'opportunité :

- d'accélérer la transition écologique et sociale à travers l'aménagement des espaces urbains
- de renforcer la cohésion sociale du centre ancien, l'attractivité et la vitalité économique du tissu urbain
- de favoriser la vie publique de la place
- de garantir la sécurisation des lieux
- de préserver et développer la flexibilité d'usage et d'appropriation
- de renouveler et enrichir l'offre en mobilier d'accueil (assises, bancs etc.)
- de développer la place de l'art et de la culture dans l'espace public
- d'offrir un haut niveau de confort d'usage pour tous.
- développer les usages ludiques et sportifs



DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET LUDIQUES 'NATURELS'

Une gamme d'agrs sportifs s'intégrant dans le paysage des jardins. Les fonctionnalités ludiques et sportives feront l'objet des ateliers de la démarche de concertation.



UN MOBILIER INTÉPREL

Bancs type Roma - AREA. Un objet Intemporel, confortable et raffiné pour marquer le caractère historique de la place et de la Collégiale

PRINCIPES

DES RIVES ACTIVÉES ET CONNECTÉES

Le dispositif spatial mise en place est volontairement simple et lisible et renforce la composition urbaine de la place

Sur les rives latérales, les rez-de-chaussée bénéficient de trottoirs élargis ou terrasses, ou autre extensions commerciales pourront prendre place. Les corridors de mobilités principaux sont organisés en parallèle afin de profiter du flux de chalandise piéton et de garantir la visibilité des activités.

En fonction des saisons, les modalités d'installations saisonnières des terrasses pourront être adaptées en autorisant des extensions de terrasses sur la partie centrale si nécessaire.

UN SOCLE COMMUN POUR LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Le réaménagement de la place permet de mieux présenter les équipements publics et civiques au public, de leur offrir un adressage commun et valorisant et de renforcer leur interaction l'espace de la place. Le projet fait en sorte de créer de renforcer le rayonnement et l'attractivité de ces équipements en instaurant un nouveau dialogue entre et avec eux :

- Le centre culturel et le conservatoire :

Le centre de la place directement attenants à ces équipements est aplani pour favoriser l'installation d'événements et d'activités 'hors les murs': ateliers de création en extérieur, concert de fin d'année pour le conservatoire, exposition temporaires etc.

- Le centre Simonet:

Le caractère secondaire et détaché du centre Simonet est requalifié par la création d'un jardin formant foyer extérieur, lieu d'accueil, de rencontre et de pause.

L'intégration du kiosque d'accès au parking souterrain à l'angle de la cour permet de valoriser cette 'dent creuse' créée par les travaux du métro dans les années 70. La façade ouest de la place est ainsi reconstituée selon la ligne évidente et naturelle du tissu urbain originel.

- Le centre Maurice Carême et la bibliothèque

Le centre et la salle Molière située au rez de chaussé bénéficient de l'extension des jardins de la collégiale vers la rue Aumale. La voirie et les larges trottoirs laissent la place à une esplanade plantée qui pourra accueillir de petites manifestations associative, des espaces de jeux et ou de sport mais aussi des espaces de pause.



DES LINÉAIRES D'ASSISES INTÉGRÉS DANS LES DIFFÉRENCES DE NIVEAU

Bloc béton préfabriqué incluant des modules d'assises avec dossier en bois (Robinier ou chêne)



LE PAVILLON SIMONET : VALORISER LES ÉLÉMENTS FONCTIONNELS

Structure bois : clin d'oeil à l'architecture gothique de la collégiale
Pavillon multifonctionnel
Accès ascenseur, caisse, sanitaire, micro-kiosque etc.

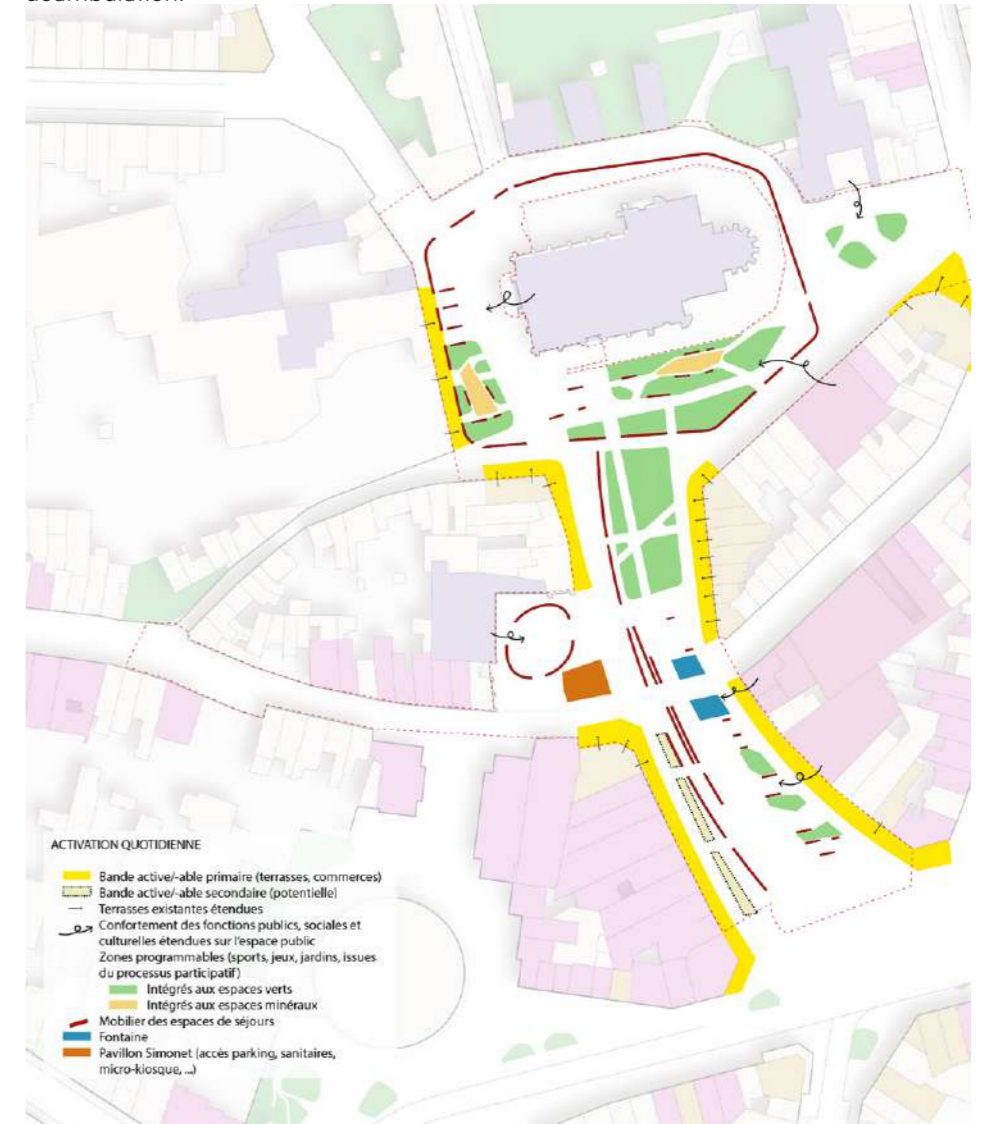
UN ESPACE CENTRAL INFORMEL ET APPROPRIABLE

La place est repensée comme un espace ouvert offrant des situations de séjour informelles et diversifiées pour profiter au maximum de l'espace disponible, de renforcer l'attractivité de ses façades. Le travail sur la topographie de la partie centrale vise à simplifier la lecture de la place. Le coeur de la place est conçu comme un tapis généreux continu, lisible, facilement appropriable et flexible d'usage dans ses dimensions.

L'accompagnement végétal développé en partie basse de la place participe à créer un cadre amène et valorisant pour le lieu selon ses différents modes de fonctionnement tout en préservant la lecture du cadre urbain et architectural environnant.

LES JARDINS DE LA COLLÉGIALE : DES ESPACES ACTIFS

Autour de la Collégiale, le périmètre de l'ancien cimetière retrouvé est utilisé pour délimiter un vaste espace végétalisé. La déambulation au sein des massifs est encouragée et facilitée par la mise en place de boucles de cheminements variées. Ici et là, les allées s'élargissent et permettent la création de petites placettes propice à la pause, à la lecture, le dialogue, le jeu et le sport. Les fonctionnalités ludiques et sportives feront l'objet des ateliers de la démarche de concertation.



Carte thématique - Activation quotidienne

UN COEUR À HAUTE QUALITÉ D'USAGE : DES ESPACES FLEXIBLES ET FESTIFS

UNE PLACE FESTIVE ET FLEXIBLE

La place est conçue pour permettre une appropriation facile des lieux et une flexibilité dans le type et l'échelle des programmes événementiels qui peuvent y prendre place.

La topographie de la place est ménagée afin de dégager un espace central continu, avec une assiette confortable et flexible pour la tenue d'événements les plus variés. Il est conçu et dimensionné pour permettre l'installation d'événements de petite et moyenne ampleur.

Un tapis vert prend place sur la partie Nord de la place, en interface avec les jardins de la Collégiale. Sa surface engazonnée permet d'élargir la présence du végétal sur la place tout en offrant une certaine flexibilité dans l'organisation d'événements de grande ampleur.

L'écrin que forme les jardins de la Collégiale autour de l'édifice monumental est conçu pour permettre l'accueil de micro manifestations : expositions temporaires, installations artistiques, petits concerts intimistes.

Des bornes foraines seront intégrés pour permettre l'installation de ces manifestations sur l'espace public. Une gamme de mobilier co-crées par les habitants et à la suite d'un appel à projet vers les artisans locaux pourra aussi être intégré.

CALENDRIER PROGRAMMATIQUE

La place de la Vaillance accueille aujourd'hui un marché hebdomadaire d'environ 10 étales pouvant dans le futur être développé, une fête foraine annuelle, une foire 2 fois par an, un bal populaire et le marché de Noël.

L'aménagement de la place doit permettre de définir l'infrastructure et les équipements nécessaires à l'accueil des différents événements. En parallèle du processus de projet et afin d'alimenter les réflexions sur la programmation et l'activation de la place, la définition d'un calendrier programmatique permettra de visualiser les programmes actuels et potentiels qui pourront être organisés et développés sur la place.

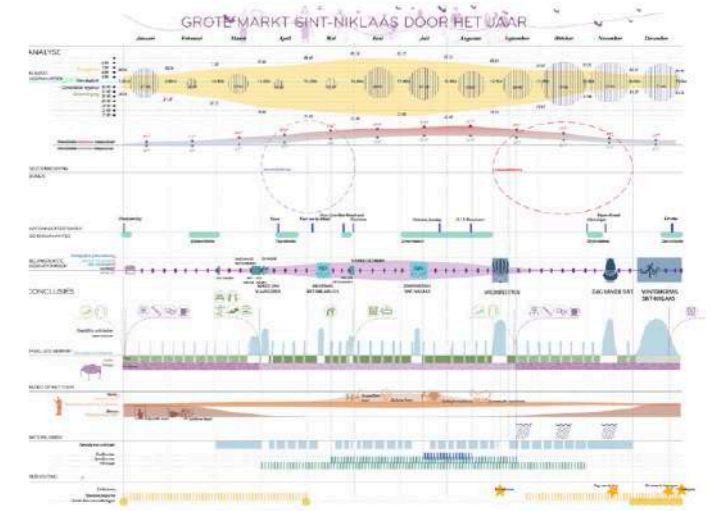
Ce calendrier est un document hybride combinant

- les données climatiques (températures moyennes, vent),
- le rythme de la ville et de ses habitants (weekends, vacances scolaires etc.)
- les heures d'ensoleillement et les besoins en éclairage, -
- les événements d'actualités (événements sportifs locaux ou nationaux)
- toutes les formes d'événements et d'activités sur la place et dans le quartier, par exemple :

1. les dates festives 'traditionnelles' d'Anderlecht (marché de septembre, fête foraine etc.)
2. les événements réguliers existants (marchés saisonniers ou thématiques existants ou à définir (livres anciens, plantes etc.)
3. les manifestations anniversaires exceptionnelles (ex. Anniversaire de la Collégiale ou une potentielle 'Année Erasme')
4. manifestations ludiques ou sportives (Anderlecht beach?)
5. Cinéma de plein air
6. Soires de match
7. Expositions temporaires
8. Fête de la musique, concerts

C'est un éléments supports de la participation qui sera ainsi défini et enrichi en interaction avec les participants et acteurs de la vie sociale et culturelle de la commune.

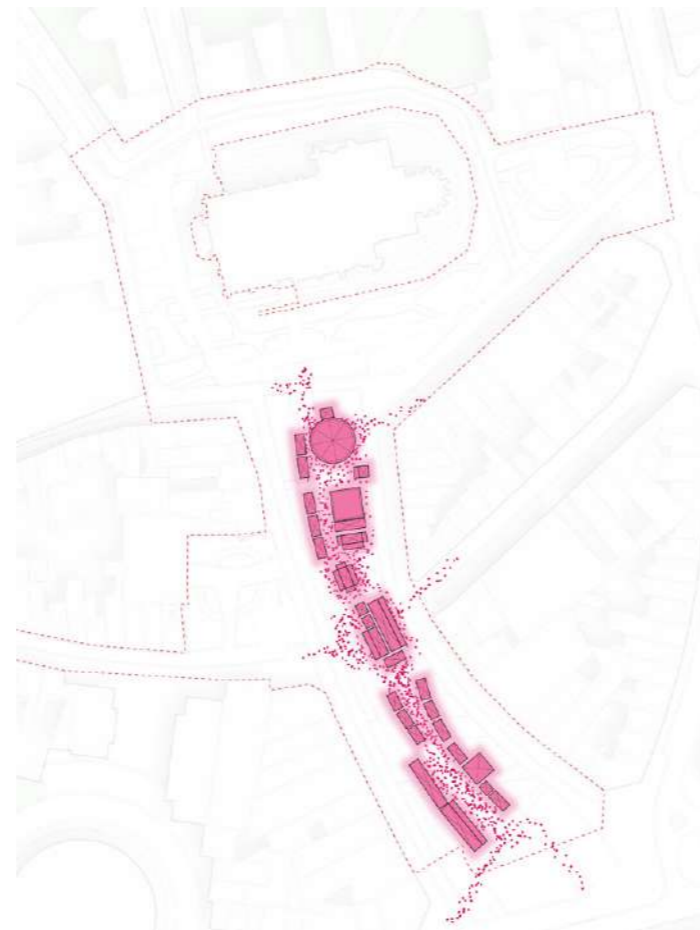
Ce processus s'axera sur la recherche de manifestations locales en lien avec l'histoire de la commune, de manifestations culturelles liées aux différentes populations pour renforcer la cohésion sociale et le sentiment de reconnaissance et d'appartenance de tous les publics à la communauté.



Exemple de calendrier programmatique développé par OKRA pour la projet Koopmansplein à Assen aux Pays-Bas



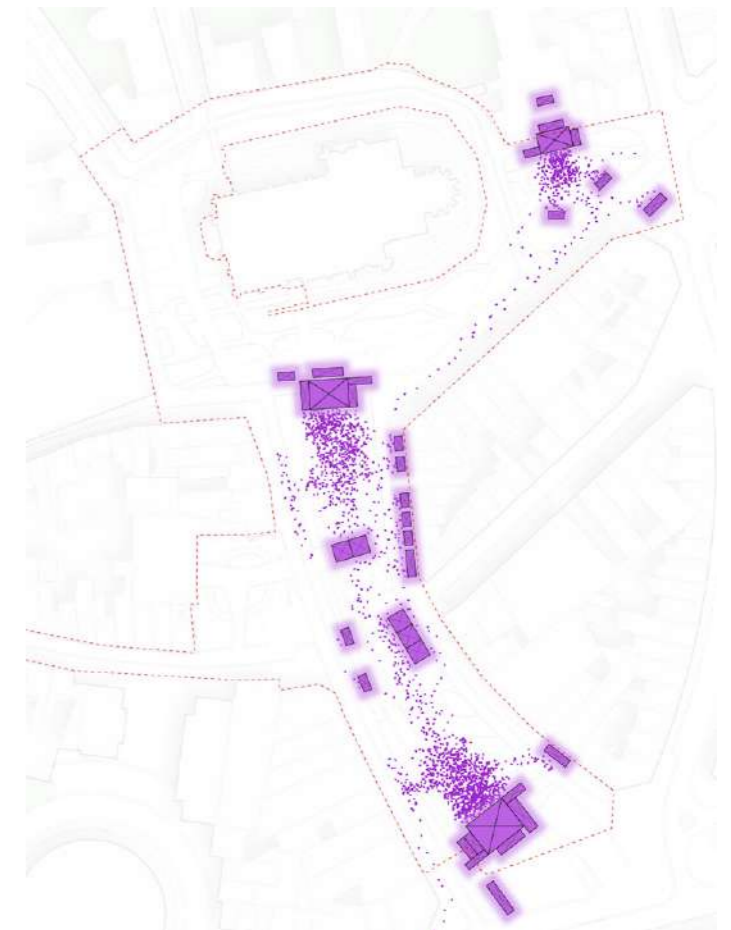
Le marché hebdomadaire et saisonnier



Fête foraine



Marché de Noël (avec patinoire et manège)



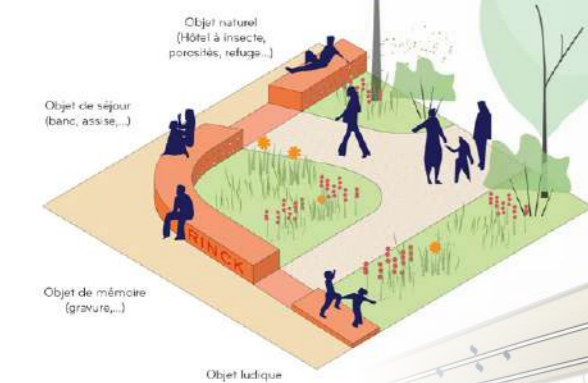
Fête de la Musique - concerts

LES JARDINS DE LA COLLÉGIALE

UN JARDIN 'AUGMENTÉ' AUX MULTIPLES FACETTES



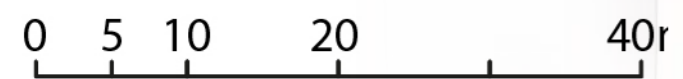
LES JARDINS DE PLUIE
Des espaces écologiques et fonctionnels intégrés au coeur du site historique



LE TRACÉ DU RINCK
Une ligne historique mise en scène et au service de la vie des jardins : assises, seuils, support de création artistique etc.



DES POCHE PROGRAMMABLES
Espaces ludiques ou sportifs de relaxation et de rencontre

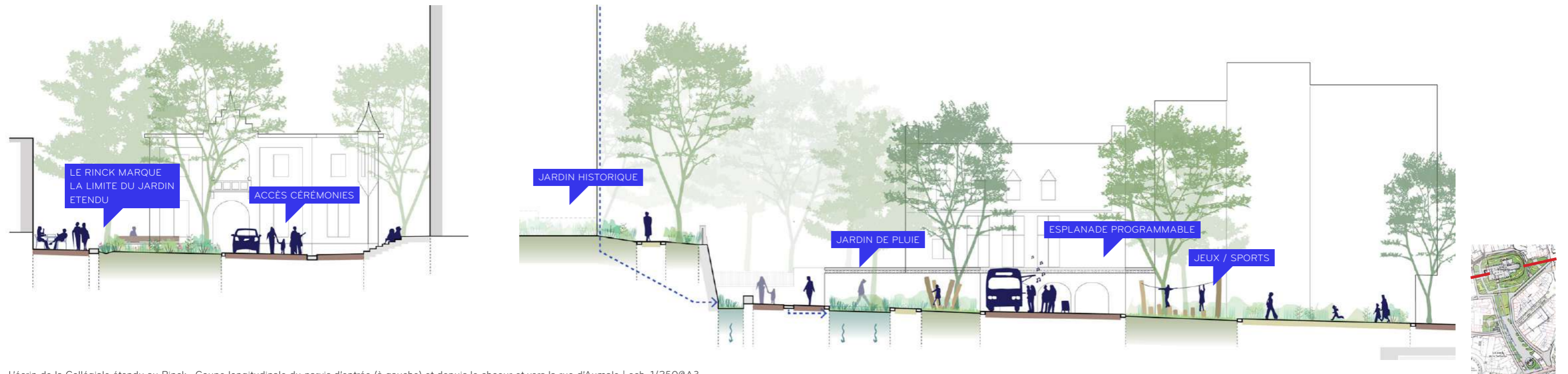


LES JARDINS DE LA COLLÉGIALE

L'INTERFACE ENTRE JARDINS ET LA PLACE



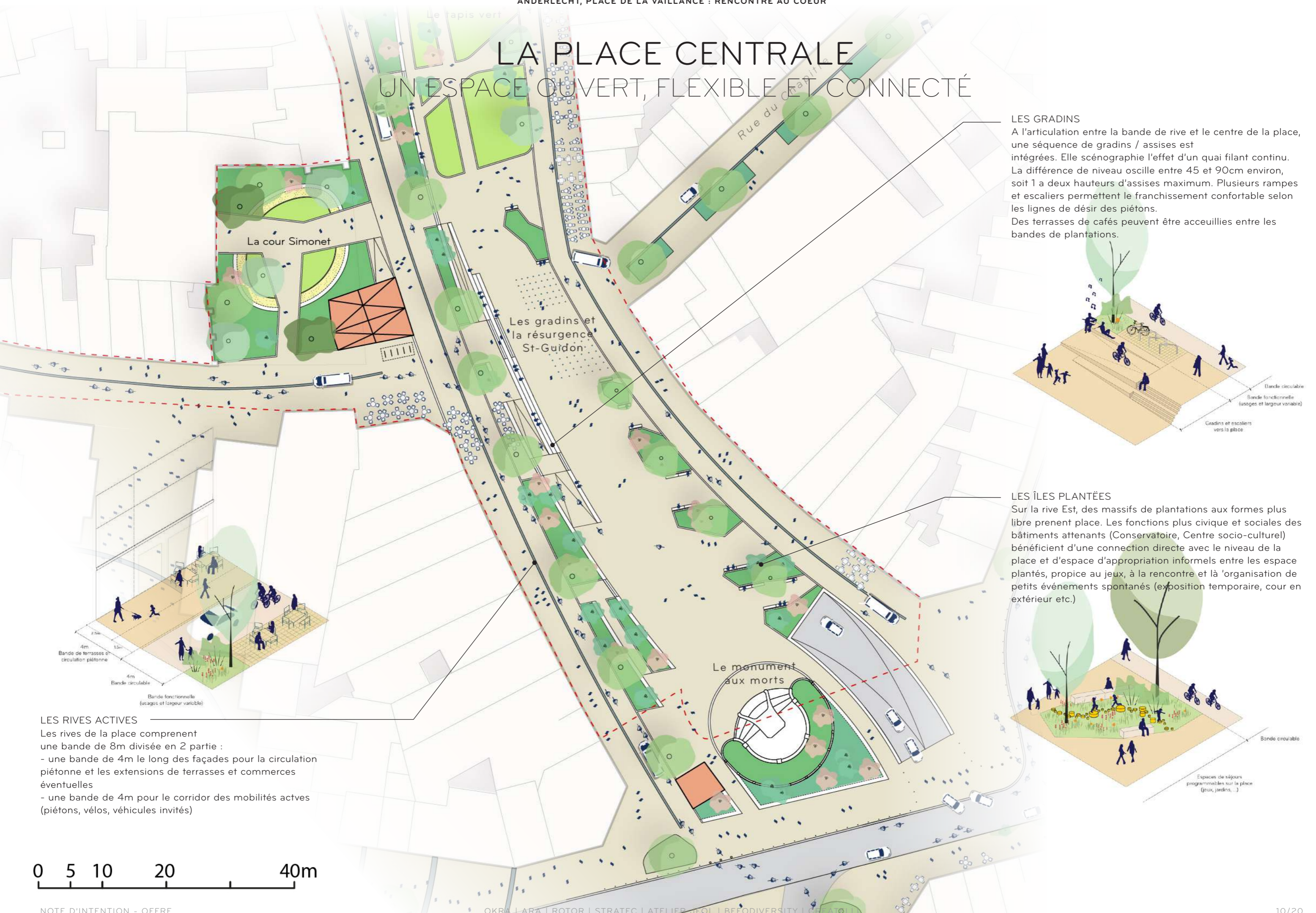
Le Rinck retrouvé : rencontre et interface entre les Jardins amplifiés de la Collégiale et l'espace de la place



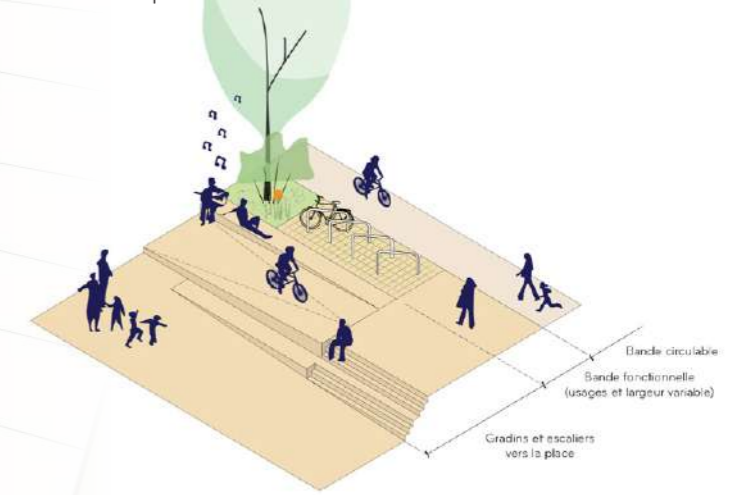
L'écrin de la Collégiale étendu au Rinck : Coupe longitudinale du parvis d'entrée (à gauche) et depuis le chœur et vers la rue d'Aumale | ech. 1/250@A3

LA PLACE CENTRALE

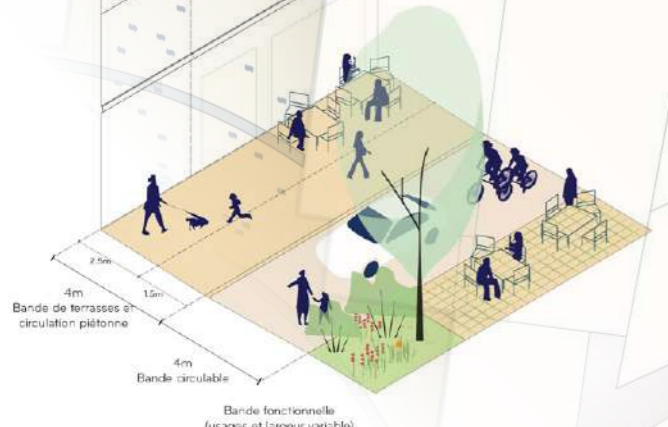
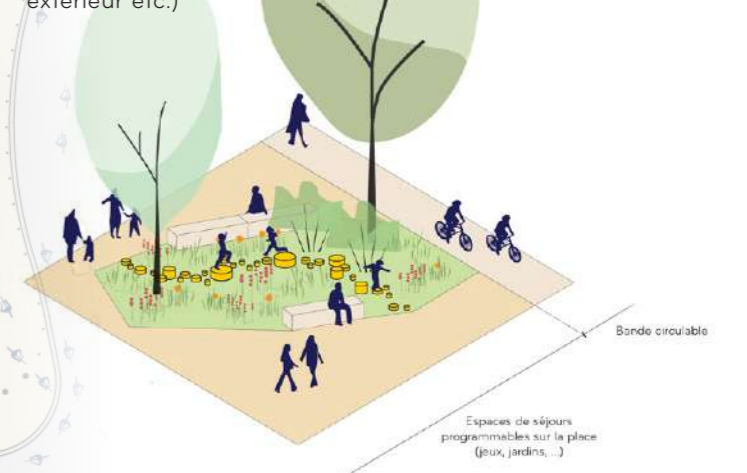
UN ESPACE OUVERT, FLEXIBLE ET CONNECTÉ



LES GRADINS
 A l'articulation entre la bande de rive et le centre de la place, une séquence de gradins / assises est intégrées. Elle scénographie l'effet d'un quai filant continu. La différence de niveau oscille entre 45 et 90cm environ, soit 1 à deux hauteurs d'assises maximum. Plusieurs rampes et escaliers permettent le franchissement confortable selon les lignes de désir des piétons.
 Des terrasses de cafés peuvent être accueillies entre les bandes de plantations.

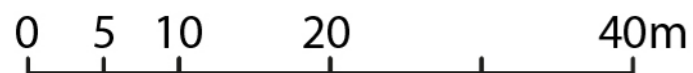


LES ÎLES PLANTÉES
 Sur la rive Est, des massifs de plantations aux formes plus libre prennent place. Les fonctions plus civique et sociales des bâtiments attenants (Conservatoire, Centre socio-culturel) bénéficient d'une connexion directe avec le niveau de la place et d'espace d'appropriation informels entre les espace plantés, propice au jeux, à la rencontre et là l'organisation de petits événements spontanés (exposition temporaire, cour en extérieur etc.)



LES RIVES ACTIVES

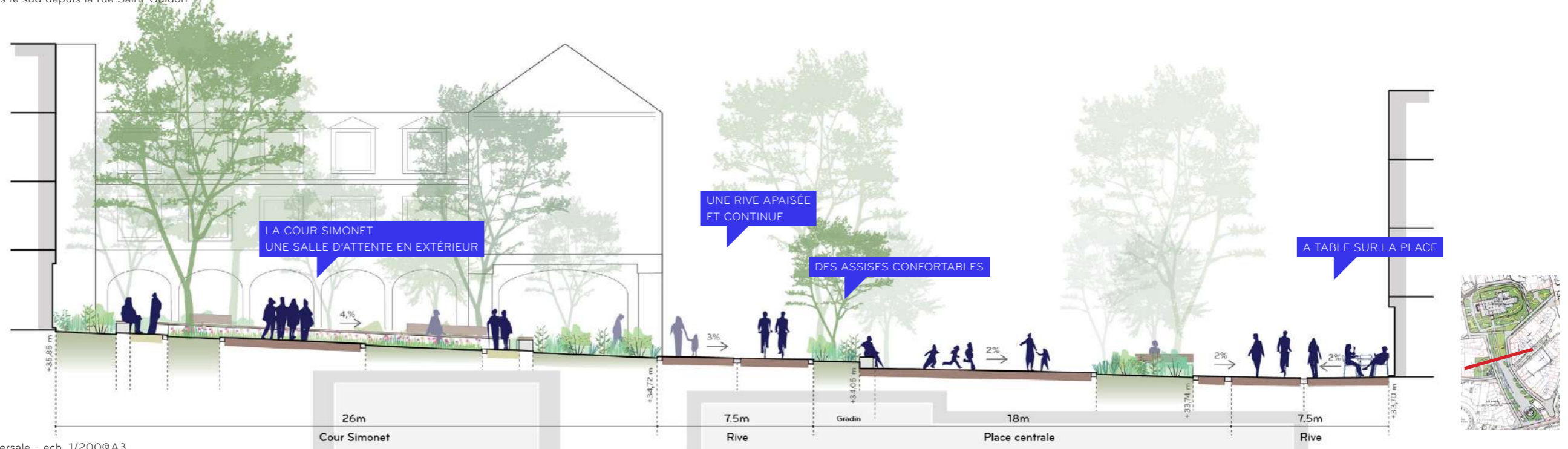
Les rives de la place comprennent une bande de 8m divisée en 2 partie :
 - une bande de 4m le long des façades pour la circulation piétonne et les extensions de terrasses et commerces éventuelles
 - une bande de 4m pour le corridor des mobilités actives (piétons, vélos, véhicules invités)



LA PLACE CENTRALE UN ESPACE OUVERT, FLEXIBLE ET CONNECTÉ



Impression de la place de la Vaillance - vue vers le sud depuis la rue Saint-Guidon



La cour Simonet et le tapis vert | Coupe transversale - ech. 1/200@A3

MATÉRIALITÉ, DURABILITÉ ET RÉEMPLOI

UNE APPROCHE RESPONSABLE

Rotor accompagne l'équipe de projet pour mettre en œuvre des stratégies de réemploi.

Sa mission intervient en amont de la phase de conception par la réalisation d'un inventaire des matériaux réutilisables et se poursuit tout au long de l'élaboration du projet par la mise en place de stratégies réemploi adaptées au contexte, par l'assistance à la rédaction d'appels d'offre incluant des enjeux liés au réemploi et par l'accompagnement de l'équipe de conception ainsi que par le soutien technique et logistique de l'entreprise en charge des travaux.

RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX SUR SITE

Certains matériaux présents sur site peuvent être utilisés : pavés, bordures, éléments d'aménagement paysager, mobiliers urbains etc. Ceux-ci sont répertoriés dans l'inventaire détaillé des réutilisables permettant de les réintégrés au maximum dans le nouveau projet, ou remis en filière. Le langage esthétique du nouveau projet est pensé pour permettre une intégration importante de matériaux de réemploi.



Inventaire : les matériaux présents sur site

REVÊTEMENTS DE SOL : 90% DE MATÉRIAUX DE RÉEMPLOI

Les revêtements de sols sont récupérés sur place et/ou proviennent du marché du réemploi. L'enceinte du Rinck pourrait aussi être formée par un glacis des pavés bétons présents sur le site.

La plateforme Opalis.eu, créée par Rotor, recense les acteurs du marché du réemploi et donne un aperçu concret des revendeurs actifs dans ce secteur. Les pavés de réemploi y sont disponibles de façon stable et facilement accessibles. Ils offrent de nombreux avantages : il s'agit d'un matériau non seulement réutilisé mais aussi réutilisable. Pour les zones à faible charroi, une pose sur sable des pavés permet à l'eau de s'infiltrer. Une attention particulière est portée au mode de mise en œuvre pour garantir la démontabilité et, pour certaines zones, la perméabilité.

UNE GESTION RESPONSABLE DES SURFACES MINÉRALISÉES EXISTANTES

Le projet prévoit de maintenir un maximum les fondations des voiries existantes afin d'éviter une production inutile de déchets. Une partie des fondations des voies existantes sont en effet conservées dans les rues St-Guidon, du chapitre et d'Aumale, sur les rives de la place et au droit du parvis de la Collégiale. Sur la place, les fondations seront conservées si celles-ci sont en état de supporter les usages événementiels (foire, fête foraine, ...). Au niveau des jardins de la collégiale, les fondations sont conservées sur les voies carrossables principales.

Une attention particulière est aussi portée sur le recyclage optimal de l'asphalte lorsqu'il doit être évacué (par analyse de sa teneur en goudron).

ARBRES ABATTUS TRANSFORMÉS EN DISPOSITIF DE JEU

Le projet prévoit le maintien de la majorité des arbres, mais certains, autour de la Collégiale, devront être abattus pour des raisons phytosanitaires. Une sélection de ces troncs sera maintenue sur site et transformée en dispositifs de jeu ou en habitats pour la faune.

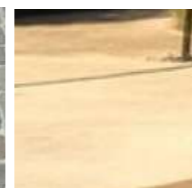
LA PALETTE DES REVÊTEMENTS ET BORDURES



LES RIVES PIÉTONNES ET LE TAPIS CENTRAL DE LA PLACE
Pavés grès 15x15cm
Sable, brun, gris
Calepinage en demi pavé



LES AXES DE MOBILITÉ EN RIVE ET LES CANIVEAUX
Pavés porphyre 10x20cm
Sable, brun, gris
Calepinage en demi pavé



LES ALLÉES DES JARDINS DE LA COLLÉGIALE
Surface semi-perméable
Stabilisé
Couleur sable



LE PARVIS ET CHEMIN D'HONNEUR DE LA COLLÉGIALE
Surface béton désactivé
coulée en place



LES BORDURES DE RÉEMPLOI
Pierre bleue 15x100cm



LES GRADINS ET BLOCS D'ASSISES
Blocs béton 50x100x45cm
Assise avec ou sans dossier en bois de robinier

MOBILIER URBAIN : PETIT APPEL À PROJET ADRESSÉ AUX ARTISANS LOCAUX

La conception et la réalisation des assises et des jeux du Rinck pourraient être confiés à une ou des initiatives locales, via un petit appel à projet dédié. Celui-ci pourrait spécifier que ces équipements soient réalisés avec des matériaux de réemploi. Ce serait, d'après nous, une façon intéressante d'intégrer le tissu économique ou associatif local dans le projet.

MATÉRIALISATION

Le choix intelligent et conscient des différents matériaux dans le projet porte une grande responsabilité pour le succès du projet. Les instances publiques doivent être exemplaires sur la durabilité du projet et des matériaux et l'espace public doit être intégralement accessible à tous et toutes. En plus, une palette claire de matériaux peut aider à établir une espace lisible pour tout le monde et permet de s'inscrire dans son environnement plus large.

Durabilité

La partie « Matérialité » de cette décrit déjà l'importance de la circularité des matériaux de démolition pour la durabilité du projet. Pour les matériaux neufs, plusieurs considérations sont à prendre en compte concernant la durabilité, et pas seulement de sa propre durabilité, mais aussi son impact sur l'environnement :

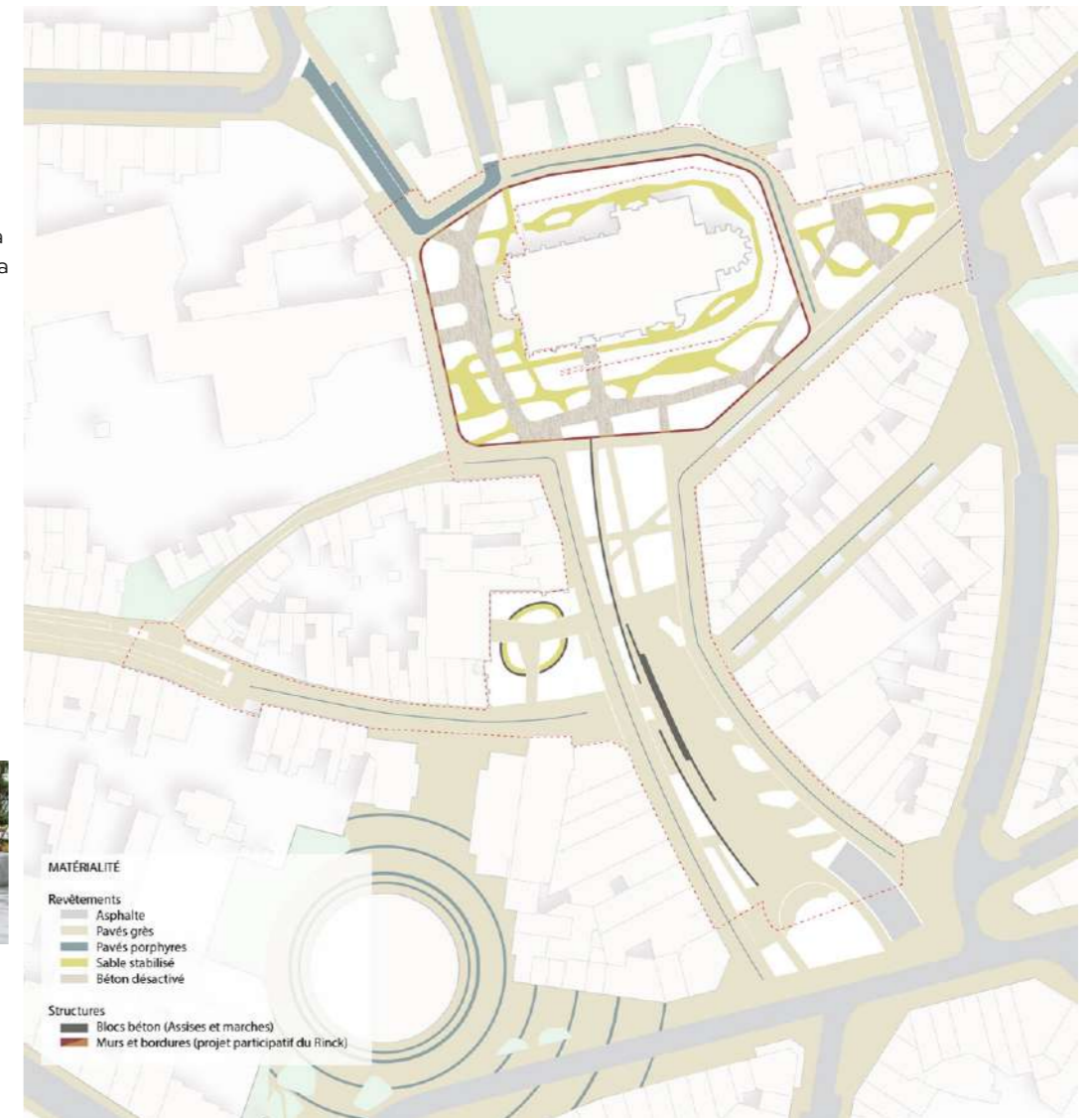
- Dimensionnement précis des différentes couches et structures pour trouver l'optimal entre usage de matériaux et solidité ;
- Matériaux d'origine locale ;
- Matériaux avec une empreinte écologique limitée (usage de matériaux recyclés, production écologique, ...) ;

- Production dans des conditions humaines ;
- Eviter les revêtements foncés engendrant une masse thermique ;
- Bonne coordination avec concessionnaires pour éviter au maximum des réparations après le réaménagement, et usage de matériaux qui sont facilement réparables ;

Accessibilité & lisibilité

Tous les revêtements seront choisis et conçus pour établir une accessibilité intégrale. Ils seront vérifiés en avances aux règles décrit dans la charte sur les revêtements piétons en Région de Bruxelles-Capitale, et après mise en œuvre, testés pour réception.

Les matériaux sont aussi choisis pour équiper un projet qui lisible pour les usagers de tout âges, pour tous les modes de déplacement. Cette lisibilité rappellera chaque utilisateur de ses droits et obligations dans l'usage de l'espace public pour créer une espace sûre et agréable.



Continuité, authenticité et circularité | carte thématique des matériaux de revêtements

UN COEUR DE VILLE FERTILE

HABITATS ET ATMOSPHÈRES

REDÉFINIR L'IMAGE ET LE CARACTÈRE VÉGÉTAL DU COEUR

Le végétal est aujourd'hui peu présent sur la place. Il est limité au jardin entourant la collégiale sur son socle et aux alignements de tilleuls qui l'entoure. Cette structure verte tenue apporte peu de confort d'usage car inaccessible ou non équipé d'équipements de séjour, elle est aussi peu qualitative au niveau écologique en termes de taille, de diversité, de stratification. En périphérie, les lieux historiques singuliers qui gravitent autour de la place de la Vaillance et de la Collégiale participe à la création d'un îlot de fraîcheur de taille intéressante (le béguinage, la maison d'Erasmus, parc centrale).

À grande échelle, le cœur historique d'Anderlecht jouit pourtant d'un chapelet d'espaces végétalisés et naturels qui marque le tissu urbain de la commune. Ces joyaux sont aujourd'hui peu connectés entre eux et le site de la place de la Vaillance permet d'ajouter un maillon dans ce système urbain profondément minéral entre le parc Astrid et le parc central.

Le renforcement de l'armature végétale du cœur de ville permettra de renforcer la connexion entre ces poches aujourd'hui encore isolées en termes de fonctionnement et de liaison écologique d'importance.

LES AMBIANCES DU COEUR DE VILLE

Nous proposons de développer l'écrin végétal de la collégiale en déminéralisant les sols situés dans l'enceinte du Rinck retrouvée. Ces jardins permettent de redonner de la lisibilité au site historique d'origine et de développer les usages récréatifs, de loisir, de rencontre et de pause dans un cadre renaturalisé et écologique. Les tilleuls existants sont sanctuarisés et leur condition de vie seront améliorées (traitement des pieds d'arbres, mise en connexion des fosses d'arbres, accompagnement végétal)

Au-delà de cette trace historique, la logique de déminéralisation est poussée aux espaces en interface avec le reste du quartier. La partie haute de la place accueille un tapis vert en pelouse, garant de la lisibilité de la perspective entre la place et la collégiale tout en permettant l'organisation d'événements temporaires si nécessaire.

À l'Est, le jardin d'Aumale forme un pôle d'activation de l'espace public à l'abri du choeur de la collégiale. C'est un espace de square pouvant servir de foyer extérieur à la salle Molière, mais également d'espace de jeux et d'organisation de petits événements associatifs.

À l'Ouest, la cour Simonet est un espace arboré ouvert, à la végétation basse qui entoure un coeur engazonné. Cet espace de rencontre habille habilement l'adresse du centre administratif.

Le dessin des cheminements est composé de manière à ménager des espaces de convivialité et de détente en intégrant des possibilités d'assises généreuses invitant à la pause et à la rencontre ou au jeu. Les points de vue, perspectives et lignes de désir sont préservés et servent de base à la création d'un espace public et paysager lisible, ouvert et appropriable. Ces milieux créent des situations diverses et singulières pour favoriser l'appropriation et le séjour : jardins, canopées, salons végétaux, cours d'accueil.

UNE PALETTE ECONOME, NATURELLE ET DIVERSIFIEE

La palette sera composée suivant 3 typologies :

- les espaces de jardins sont des zones de lisières et de sous-bois stratifiés avec les arbustes bas et les couverts herbacés
- Les jardins de pluies sont des zones humides semi-ouvertes dont la végétation basse, ponctuée d'arbres et d'arbustes, tolère la présence de l'eau
- les espaces de pelouses et de prairies.

Ces typologies seront sélectionnées selon des critères écologiques, climatiques, sociologiques, esthétiques, économiques. Elles se calqueront sur la composition des habitats écologiques de la région Bruxelloise avec sur l'utilisation de plus de 75% de plantes indigènes (par exemple, les arbres plantés en soutien des tilleuls existants seront des merisiers et des sorbiers), elle va donc renforcer la résilience écologique du site et du quartier. En parallèle, des accents de plantes plus horticoles vont venir dynamiser ses espaces et donner au parc un caractère changeant au fil des saisons.

Une gestion adaptée aux usages et aux rythmes écologiques sera mise en œuvre : les espaces de jardins de sous-bois et les jardins de pluies multi strates seront gérées de façon extensives, tandis que les pelouses seront gérées intensivement.



1. LE SOUS-BOIS DES JARDINS DE LA COLLÉGIALE



2. LES JARDINS DE PLUIE



3. LES TAPIS VERTS



4. LA COUR SIMONET



Carte thématique : Typologies végétales



Les joyaux végétaux du cœur d'Anderlecht : un chapelet à connecter

UNE TOPOGRAPHIE DE L'ACCUEIL

NIVELLEMENT ET GESTION DES EAUX

UNE APPROCHE REPARATIVE ET RESILIENTE DE LA TOPOGRAPHIE DU COEUR DE VILLE

La géographie naturelle du site originel d'Anderlecht est encore très visible. La Collégiale est située sur un point haut naturel qui forme une sorte de promontoire entre deux vallées.

Au XIXe siècle, la topographie du site a été altérée lors de la création des grands axes urbains tels que la rue d'Aumale et la rue Wayez. La collégiale a perdu son 'Rinck' originel et la topographie générale de la place a été abaissée en liaison avec les rues environnantes.

Le point haut du site reste situé au niveau du parvis de la collégiale. La topographie de la place est fragmentée par le passage de la voirie entre la rue d'Aumale et la rue Saint-Guidon.

Le projet propose de lisser l'assiette basse de la place et de l'étendre au maximum afin de retrouver un espace praticable et appropriable, confortable et invitant. Ainsi, la place centrale et la rive Est forme un espace continu, sans interruption. La rive Ouest se situe en surplomb, découpé de cette assiette basse. La transition entre ces deux niveaux est aménagée par un gradin formé d'un à deux rangs de blocs bétons de 45cm de haut. Ces derniers viennent progressivement mourir en sifflant dans la pente au fur et à mesure de l'ascension vers la collégiale.

Ce parti-pris d'aménagement permet de ménager un système de pente confortable pour tous (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite) sur l'ensemble du site avec une majorité de pente de 2% maximum. Deux rampes de 4% chacune leur permettent aussi d'accéder d'une rive l'autre sans difficulté, pour que la pente et les différences de niveaux soient des éléments de liaison plutôt que de rupture et de disruption et pour garantir la continuité de la rue Saint-Guidon avec la rue du Chapitre.

Avec l'ambition de hiérarchiser et d'articuler les changements de niveaux en lien avec la mémoire et la forme urbaine, la transition du parvis de la collégiale au futur front bâti à l'ouest est faite par un décaissement de l'actuelle terrasse en suivant la façade et le futur front bâti de l'ABKA, et en facilitant de fait un accès vers un possible parking souterrain.

La gestion des terres de terrassement se fera intelligemment en limitant les volumes de terres à importer ou exporter, en explorant les possibilités de réemploi des terres de déblai dans une optique d'économie de moyen, de ressource et d'énergie.

ACCUEILLIR LES PLUIES : ENTRE GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES ET VALORISATION DES ESPACES PUBLICS

Une stratégie de gestion durable des eaux pluviales est mise en œuvre afin de favoriser l'infiltration et la rétention des eaux de voirie et d'affirmer la constitution d'un îlot de fraîcheur urbain en étendant autant que possible les surfaces perméables / végétalisées en pleine terre. Au-delà d'un dispositif technique, cette approche vise à valoriser les espaces publics à travers des espaces verts de qualité, support de milieux végétaux diversifiés et de sensibiliser le public aux enjeux du changement climatique.

Cette stratégie repose sur les principes d'aménagement suivants :

- L'espace public déminéralisé autant que faire se peut et les surfaces perméables en pleine terre sont maximisées à travers la création de vastes surfaces plantées en lieu des surfaces minérales existantes, au pied des arbres existants. 32% de la surface de projet est ainsi végétalisée.

- Les jardins de la collégiale étendus offrent l'opportunité d'intégrer un dispositif de noues. Le détail de bordure du Rinck intégrera des ouvertures pour faciliter les surverses des espaces minéraux périphériques vers les espaces de stockage et d'infiltration potentiels des jardins.

- Au niveau de la rue Saint-Guidon, la surface minérale de la placette d'entrée est remplacée par un jardin. Les espaces de pleine terre de part et d'autre du métro sont valorisés pour permettre des plantations arborées et des espaces de stockage des eaux pluviales.

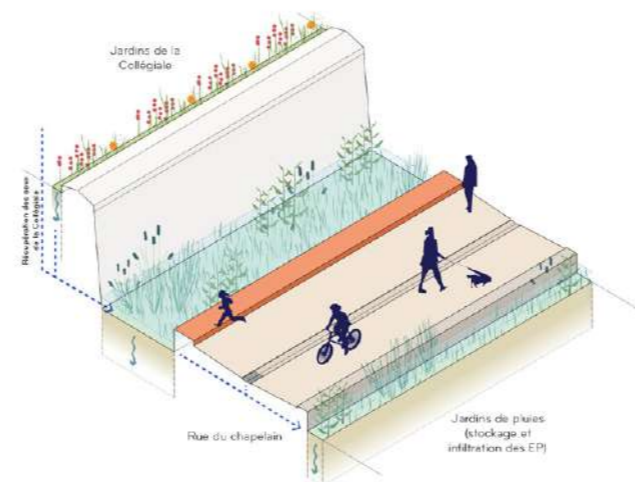
- La grande superficie du parking souterrain ainsi que le passage du métro forment des contraintes en termes de gestion des eaux de pluies.

- Les eaux pluviales des trottoirs et des chaussées sont dirigées vers des jardins de pluie venant créer des zones paysagères de collecte et de filtration. Afin de préserver l'état sanitaire et le bon développement des arbres existants, les jardins de pluie sont implantés à l'écart de leur système racinaire. Un autre dispositif permet de diriger les eaux pluviales du fil d'eau dans les fosses de plantations. Les plantations les plus isolées sont elles aussi irriguées.

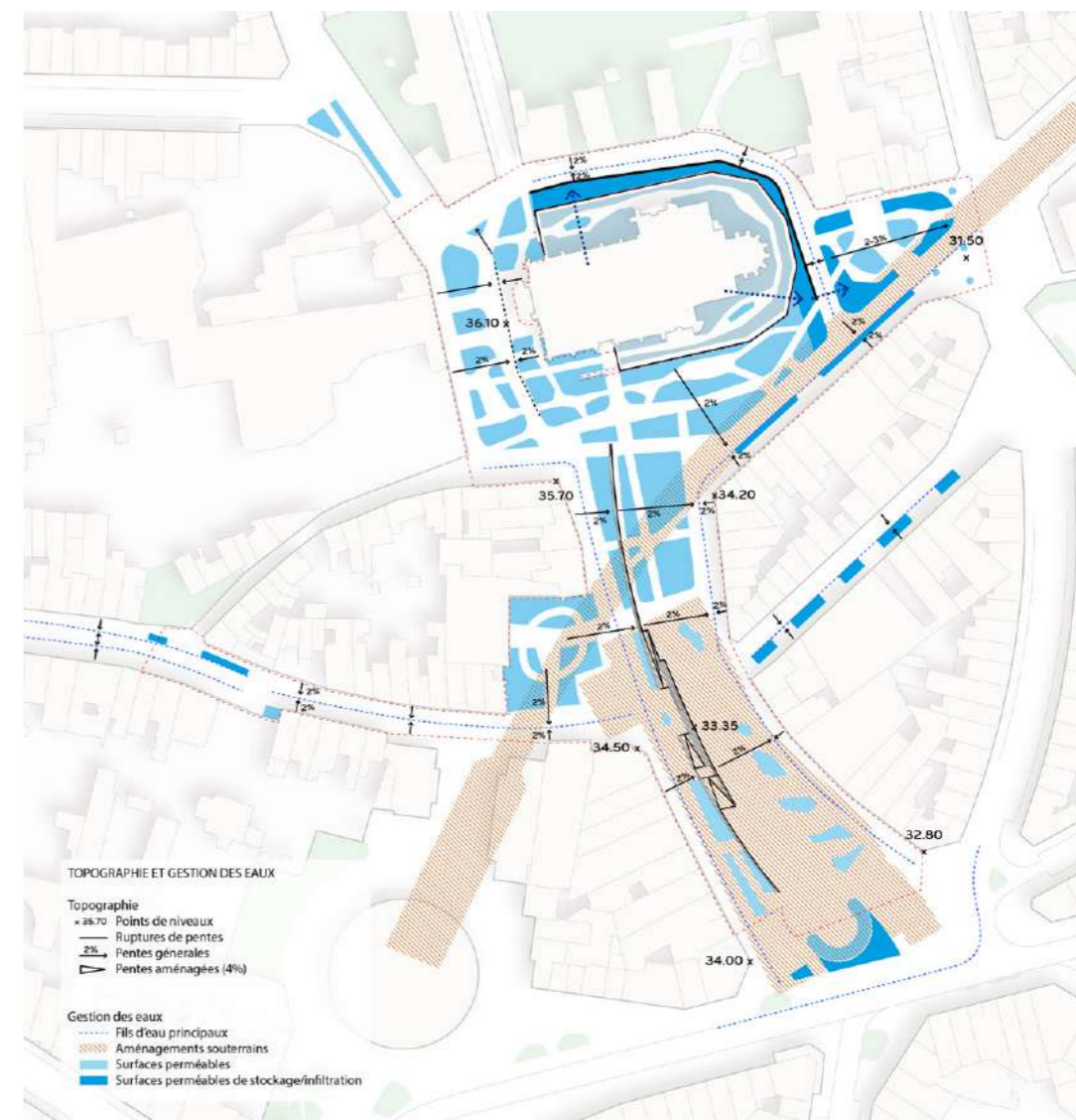
- Des revêtements poreux sont enfin mis en place pour favoriser la perméabilité des sols et l'infiltration des eaux pluviales : les espaces circulation et de séjour du jardin de la collégiale, de la cour Simonet, du jardin d'Aumale font ainsi l'objet d'un revêtement en sable stabilisé.



Un jardin de pluie en fonction à Nijverdal, NL (conçu par OKRA)



Le fonctionnement présagé des jardins de pluies qui accueilleront les eaux de la Collégiale et de ses jardins hauts



L'assiette retrouvée de la place - Carte thématique topographie et gestion des eaux

LA LUMIÈRE AMBIANCES NOCTURNES



La mise en lumière proposée pour la Place de la Vaillance exprime la volonté d'une recherche d'ambiance nocturne d'ensemble, sensible et réaliste, la plus complémentaire possible à la morphologie, à l'urbanisme et à l'histoire des lieux. En totale cohérence avec le bâti existant et les aménagements proposés, elle est le résultat d'une réflexion d'actions cohérentes et la volonté de révéler un patrimoine architectural et paysager majeur en cœur de ville, révélateur de l'identité anderlechtoise. Cette réflexion structurante et cohérente permettra, la nuit venue, de redessiner dans une échelle de valeur l'envergure exceptionnelle de cette place, d'accompagner visuellement son dessin et les éléments qui la composent, tout en accentuant la dominante piétonnière et conviviale, ainsi que le rôle moteur d'une dynamique d'activité commerciale déjà très présente et renforcée par le projet.

De ces postulats de départ, il en découle une hiérarchisation des caractéristiques de l'ambiance lumineuse d'ensemble et les volontés suivantes :

- Redonner à lire la nuit l'envergure exceptionnelle de cette place, par la mise en scène lumineuse des façades néo-renaissances qui bordent les deux côtés de la place basse, grâce à une lumière douce et homogène, soulignant les volumes et les reliefs, accentuant modénatures, corniches et frontons, dans une grande qualité de lumière permettant de retranscrire fidèlement les couleurs naturelles des matériaux utilisés,
- Libérer au maximum le sol et l'espace des places en intégrant le plus possible les systèmes lumineux d'éclairage fonctionnel en façade, matériels au design neutre de façon à ce qu'ils se fondent parfaitement dans la trame architecturale bâtie,
- Apporter une ambiance chaleureuse propice à la promenade, à la détente et à la découverte, par un mobilier lumineux décoratif complémentaire, très simple et de forme pure, à échelle humaine, intégré dans le mail central de la place intermédiaire et autour de la Collégiale sur la place haute,
- Renforcer les perspectives sur le joyau des lieux, la Collégiale Saints Pierre et Guidon, visible d'où l'on vient grâce à son clocher fortement émergent, mise en valeur par une lumière mettant en scène son volume général, sa composition architecturale, ses décorations inscrites en façade, dans un total respect de sa valeur historique et dans l'esprit d'une lumière au service du patrimoine.

Plusieurs régimes de fonctionnement sont facilement applicables sur toute la durée de la nuit : régime permanent pour la lumière fonctionnelle et sécuritaire, en fonctionnement toute la nuit, avec possibilité de gradation au cœur de la nuit, régime semi-permanent pour les mises en valeur architecturales et paysagères, qui sont coupées par exemple à 22h en semaine et minuit en fin de semaine. L'étude d'éclairage prendra en compte les enjeux environnementaux et la pérennité des concepts, basés sur la qualité, l'accessibilité, la standardisation, la maîtrise des coûts (d'investissement et d'exploitation) et des consommations électriques, enjeux compatibles avec l'exploitant SIBELGA. Les solutions d'éclairage proposées seront très confortables pour l'observateur et l'utilisateur, et permettront de limiter au maximum toute « pollution lumineuse » et effets de lumière parasite, inconfortables et perturbateurs, aussi bien pour l'observateur que le riverain ou l'habitant des lieux.



Section S3 : en première partie de soirée



Section S1 : en première partie de soirée



Section S1 : en deuxième partie de soirée. Notion de temporalité

PARTICIPATION ET COMMUNICATION

VISION ET PRINCIPES GÉNÉRAUX

Avec le réaménagement de la Place de la Vaillance, Anderlecht mise sur une vision ambitieuse et un plan réaliste. Cependant, ce plan a absolument besoin de soutien, surtout de la part des habitants du quartier et de ceux qui utilisent fréquemment la place, mais aussi - étant donné qu'il s'agit d'un lieu hautement symbolique pour Anderlecht - de la part des habitants en général. Un soutien ou consensus doit être construit étape par étape. Il faut le construire en écoutant attentivement et en démontrant que le retour des parties prenantes et de la population est réellement pris en compte dans le projet. Cela signifie - en plus de l'incorporation substantielle du retour d'information dans la conception - s'assurer que l'on communique très clairement à ce sujet et que l'on continue à écouter et à engager le dialogue à chaque étape importante et à chaque décision majeure du projet. Dans notre approche, nous veillons donc à impliquer autant que possible la société civile, les citoyens organisés ainsi que les résidents individuels et les personnes socialement défavorisées, et à les faire participer à l'histoire et au développement de ce beau projet.

Principes généraux

Nous intervenons dans notre rôle d'expert en participation pour des projets de territoire et mobilité, et nous mettons nos ressources le plus possible en complémentarité avec les membres du consortium et l'équipe de participation et les autres équipes de la commune d'Ixelles. Afin d'obtenir un processus de participation qui soit le plus efficace possible et d'impliquer à la fois le quartier et un public large et de manière qualitative, nous investissons dans une communication et participation multicanaux. C'est pourquoi nous proposons d'organiser le dialogue non seul avec le grand public mais aussi avec des organisations et associations des différents cibles. Également, nous utilisons une plate-forme numérique, des outils innovants in-situ et des "personas" pour documenter et analyser sans ambiguïté toutes les opinions. Nous proposons d'utiliser notre plateforme forte en fonctions de participation, en parallèle et coordonné avec les outils de communication et participation la commune.

1. LA BASE EST UNE ANALYSE DU CONTEXTE ET DES PARTIES PRENANTES.

Si les habitants sont très importants, il faut aussi impliquer les utilisateurs de la place et les habitants. Les riverains, les commerçants, les établissements culturels, ceux qui vont à l'académie ou travaillent dans les alentours, les académies elles-mêmes, les jeunes, le centre de communauté et autres travailleurs sociaux, etc. sont également importants en tant qu'utilisateurs de l'espace public. Au début, il est très important de définir le périmètre, la marge de discussion et les parties prenantes.

2. INVESTIR POUR CRÉER UNE BONNE COMPRÉHENSION PARMIS LES PARTIES PRENANTES SUR LE PROJET ET LE PROCESSUS.

Nous traduisons les concepts conceptuels du projet et du processus de décision dans le langage et la réalité de tous les jours et utilisons beaucoup de support visuel.

3. COUPLAGE FORT ENTRE LES PROCESSUS DE CONCEPTION, DE DÉCISION, DE COMMUNICATION ET DE PARTICIPATION.

Les habitants et les parties prenantes doivent être impliqués dès le début et dans chaque phase du processus de conception et de décision pour réfléchir aux questions pertinentes pour cette phase. Le calendrier du processus de participation est fortement couplé avec les autres processus. Nous créons un "sentiment d'urgence" en communiquant "Pourquoi maintenant?" et en montrant aux citoyens que le moment est venu d'aider à construire l'avenir. Les commentaires sur des questions non pertinentes (décisions qui ont déjà été prises ou qui ne font pas partie du projet, questions qui ne seront traitées que plus tard, etc.) ne sont pas refusées, mais sont encadrées.

4. NE PAS PARTIR D'UNE FEUILLE BLANCHE, MAIS S'APPUYER SUR LES RÉSULTATS DE PARTICIPATION PRÉCÉDENTE.

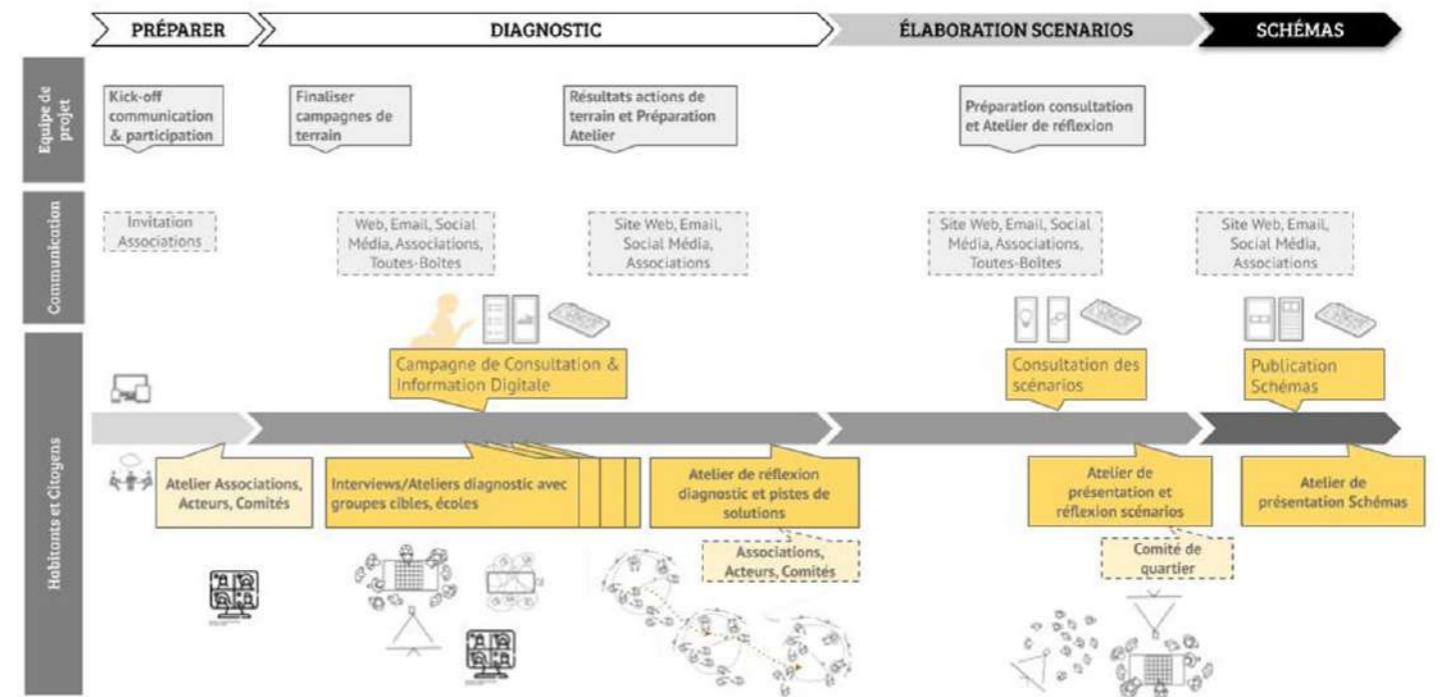
Il est très important de montrer aux citoyens que nous prenons en compte ce qu'ils nous partagent. Nous commençons le dialogue en montrant le projet gagnant, comment nous pensons avoir répondu aux attentes exprimées lors du projet en cours. Le point de départ est: "Nous avons entendu des ateliers ... que ... est important pour votre quartier. Voici comment nous pensons répondre... . Qu'en pensez-vous ? Nous avons les questions suivantes pour l'élaborer en avant-projet.. " Au cours de l'élaboration, le changement deviendra plus concret, tant pour ceux qui l'accueillent favorablement que pour ceux qui sont réticents à l'accepter. Par un dialogue authentique, l'expertise et la recherche des meilleures solutions ensemble, nous gagnerons la confiance des habitants.

5. DES OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PARTICIPATION CLAIRS ET VISUELS PERMETTENT À TOUS LES CITOYENS DE PARTICIPER.

Nous utilisons des méthodologies éprouvées qui aident tous les résidents - y compris ceux qui sont moins doués en communication verbale - à participer efficacement au choix des priorités pour leur quartier.

6. UNE ÉTROITE COOPÉRATION AVEC LES ASSOCIATIONS PRÉSENTES ET LES RÉSEAUX SOCIAUX ET CULTURELS EXISTANTS.

Nous travaillons toujours en collaboration avec les acteurs et les associations locales. Les travailleurs sociaux et les acteurs de la vie associative travaillent depuis des années sur de bons contacts et réseaux sociaux dans les différentes communautés et groupes cibles. Ces réseaux



sont très efficace efficaces pour impliquer davantage les résidents. Il s'agit d'une collaboration gagnant-gagnant: les réseaux existants sont d'une grande aide pour le processus de participation, mais à l'inverse, l'implication des associations donne également à leurs activités une impulsion supplémentaire et peuvent ainsi vraiment remplir leur rôle.

7. UNE PARTICIPATION MULTICANALE POUR IMPLIQUER AUTANT QUE POSSIBLE LES DIFFÉRENTS GROUPES DE PARTIES PRENANTES.

Certains habitants sont issus de la diversité, ne maîtrisent pas bien le français, ne sont pas tous aussi assertifs ou éloquents, n'ont pas tous le temps de se rendre à une activité particulière. C'est pourquoi nous n'organisons pas uniquement la participation autour d'un seul atelier physique, mais nous nous engageons de différentes manières afin d'impliquer les parties prenantes: la mise en place d'activités à travers des associations, dans les écoles, des conversations dans la rue ou lors de réunions existantes, une participation digitale, et bien sûr des ateliers pour réfléchir ensemble.

8. UNE GRANDE ATTENTION EST ACCORDÉE À LA RESTITUTION DES RÉSULTATS AUX CITOYENS.

Tout au long du processus, nous communiquons de manière claire et transparente sur ce que les parties prenantes nous ont dit et comment nous le prenons en compte dans le projet. La transparence donne confiance.

Activités de participation et communication

L'image ci-dessus montre le processus de communication et participation proposé pour ce projet. Ceci est une proposition de méthodologie. Nous souhaitons élaborer cette approche en collaboration avec la commune pendant la phase préparatoire.

Le processus montre:

- Les différentes actions de terrain - physiques et numériques - en jaune
- Les différentes actions de communication avant et pendant les actions et ateliers
- Les réunions de préparation avec l'équipe de projet.

Pour une bonne communication et un dialogue clair, nous organisons la communication et le dialogue en thématiques pertinentes. Ces thématiques seront affinées avec la commune, mais nous pensons à:

- Une espace historique
- La mobilité (douce, voitures, stationnement, accessibilité, ...)
- Une espace de rencontre et active (vie quotidienne et événements)
- La verdure et les jardins

PARTICIPATION ET COMMUNICATION

ÉTAPE PAR ÉTAPE :

A. Préparation

KICK-OFF COMMUNICATION & PARTICIPATION

Dans cette étape, nous posons les bases du projet. Nous élaborons le plan d'action en collaboration avec le client, les différents services et les acteurs du quartier.

ACTIVITÉS:

- Une réunion de lancement avec les membres du consortium et le client
- Une réunion / atelier de travail avec l'équipe participation/direction de projet et autres services concernés pour affiner l'analyse des parties prenantes et le plan de communication et participation
- Une présentation du plan de participation et de communication au comité de pilotage
- Une réunion / atelier de travail avec la société civile, les conseils consultatifs, le comité de quartier et les acteurs sociaux de terrain

LIVRABLES:

Matériel de Communication et Consultation multi-canal
Plan d'action des actions de terrain, digitales et ateliers



Toison d'Or – Ateliers, enquête numérique, site web présentant le projet lauréat à l'issue du concours (Createlli en collaboration avec Arcadis)



Anderlecht Peterbos :
Marché de dialogue, enquête numérique, balade avec les enfants



Anvers, Quartier de l'Abattoir : Enquête numérique, Ballade de présentation, ateliers thématiques avec les marchands.

B. Elaboration de l'avant-projet

Dans cette étape, nous attirons les citoyens avec une communication et une participation multicanal. Nous informons les citoyens, expliquons en quoi consiste le projet lauréat et les invitons à l'élaborer ensemble via une réunion de présentation, une consultation numérique et quelques activités complémentaires sur le terrain, telles que des interviews dans l'espace public, la collaboration avec les établissements d'éducation et les administrations, des contacts via les acteurs de quartier, associations et acteurs sociaux.

Les résultats de la consultation sont ensuite présentés sous forme d'exposition dans l'atelier d'élaboration, avec tables de réflexion thématiques.

Nous rédigeons un rapport et un document de synthèse avec les recommandations importantes et les idées de projets pour la phase de vision et de stratégie.

Important:

avec la stratégie de la consultation, nous préparons aussi un plan pour aller rencontrer les résidents fragilisés. Nous collaborons avec les associations et des organisations de terrain (p.e. GC De Rinck) pour présenter le projet et écouter les problèmes et les idées. Nous aimerions impliquer également les académies, les organisations des jeunes, des femmes, des personnes âgées et des personnes handicapées. Nous utilisons la consultation numérique pour centraliser et organiser toutes les contributions par persona. De cette façon, nous obtenons une vue synthétique tout en gardant le détail de chaque opinion et la possibilité de consulter, filtrer les contributions, les cartes etc. par profil persona.

ACTIVITÉS:

- Communication multicanal pour lancer le projet, avec à la fois une communication numérique et des affiches et une toutes boîtes. Whatsapp via les associations est très efficace pour certains groupes cibles.
- Présentation du projet lauréat par 3 ateliers ou activités avec des groupes cibles comme le personnel des administrations et académies, les commerçants du quartier, les organisations sociales et éducatifs...
- Questionnaire digital au grand public présentant le projet, invitant à réagir et à répondre des questions pour l'élaboration.
- Suivi hebdomadaire de la participation par district et par groupe cible, et si nécessaire ajuster via une communication et des entretiens ciblés.
- Atelier de réflexion - L'organisation de l'atelier est sous forme d'exposition / marché de information et dialogue. Avec une courte introduction plénière, après les participants regardent les résultats aux 'stations thématiques' et entrent en dialogue avec les experts de l'équipe pour collaborer en direct sur les questions autour de cartes, matériel visuel, ...

C. Présentation de l'avant-projet

Dans cette étape, nous présentons l'avant-projet aux habitants et parties prenantes. L'objectif est de vérifier avec eux si les retours sur le projet et les contributions pour l'élaboration du projet ont bien été pris en compte dans les projets de schémas.

ACTIVITÉS :

- Un atelier inclusif de présentation. En journée, nous invitons les groupes cibles pour un dialogue en petit groupe. Nous pouvons aussi nous rendre sur place chez eux. En soirée, l'atelier pour le grand public. Le format est de nouveau une courte présentation plénière avec après des échanges à des stations, permettant des échanges directs, qualitatifs entre l'équipe de projet et les habitants.
- Une deuxième campagne digitale au grand public : nous présentons l'avant-projet par différents vues et animations, et demandent le retour du public.



Tienen / Tirlemont – exemple de campagne digitale pour présenter l'avant projet



Sint-Niklaas – activités de présentation de l'avant-projet

D. Présentation du projet

Dans cette étape, nous présentons l'avant-projet aux habitants et parties prenantes. L'objectif est une communication claire du résultat de la concertation et des plans définitifs, tels que soumis pour le demandes des permis. Nous expliquons aussi les processus pour participer à l'enquête publique.